

# RAPPORT D'ACTIVITE 2013

# SERVICE D'AIDE EDUCATIVE EN MILIEU FAMILIAL

Etablissement :		
Nom:	S.A.E.M.F	
ADRESSE :	9 boulevard de l'Europe – 91000 Evry	
TELEPHONE:	01.60.79.71.80	
FAX:	01.60.79.71.84	
DIRECTEUR:	Monsieur Christophe REGNARD	
E.MAIL:	chregnard@cdsea91.fr	
Organisme gestionnaire :		
Nom:	C.D.S.E.A	
PRESIDENTE:	Madame Marie-Christine CARVALHO	
DIRECTEUR GENERAL:	Monsieur Frédéric MAMBRINI	
ADRESSE:	98, bd des Champs Elysées - 91080 Courcouronnes	
TÉLÉPHONE:	01.69.91.47.20	
FAX:	01.64.57.79.10	
E.MAIL:	siege@cdsea91.fr	
STATUT:	Privé à but non lucratif	
CATEGORIE D'ETABLISSEMENT :	A.E.D (Aide Educative à Domicile)	
CATEGORIE D'ETABLIGGEMENT.	7.E.D (Filad Edddallvo d Dollliollo)	
CAPACITE THEORIQUE TOTALE :	920 mesures	
DATE D'AGREMENT:	Arrêté Préfectoral n° 89017663 du 13/11/1989	
CONVENTION DEPARTEMENTALE:	6/09/1973	
CONVENTION COLLECTIVE:	C.C.N.T 1966	

#### **ORGANIGRAMME**

# S.A.E.M.F.

### Directeur: Christophe REGNARD

- 1 assistante de direction

# Corbeil

Chef de Service : Malik AISSAOUI

#### Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
  - 1 psychologue
    - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

# Evry

Chef de Service : Brigitte DESPALLES

#### Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
  - 1 psychologue
    - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

# Grigny

Chef de Service : Béatrice HANS

#### Composition de l'équipe

- 8 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
  - 1 psychologue
    - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

### Saint-Michel

Chef de service : Guillaume BOISEAU

#### Composition de l'équipe

- 6 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
  - 1 psychologue
    - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

## Savigny

Chef de service : Corinne COUDRAY

#### Composition de l'équipe

- 6 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
  - 1 psychologue
  - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

# Vigneux

Chef de service : Christophe VIOLEAU

#### Composition de l'équipe

- 7 éducateur(rice)s spécialisé(e)s
  - 1 psychologue
    - 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien

# SOMMAIRE

I. PRESENTATION ET BILAN DE L'ANNEE 2013	5
II. L'ACTION EDUCATIVE EN A.E.D. : LES PROFESSIONNELS RA	ACONTENT 9
JE SUIS LA	9
UNE VISITE A DOMICILE	11
UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET FAMILIAL	13
VERS UN CHEMINEMENT	14
GROUPE MERES-ENFANTS	15
GROUPE « PAROLES D'ADOS »	16
LES « SOIREES ADOS »	17
BILAN DU GROUPE « ATELIER ART CREATIF »	19
SEJOUR FAMILIAL DU 4 AU 7 MARS 2013 – LOIR-ET-CHER	21
SEJOUR ADOS DANS LE HAUT JURA, MARS 2013	22
PROJET VACAF	23
LES OLYMPIADES DU S.A.E.M.F.	24
BILAN DE L'ANTENNE EDUCATIVE DU COLLEGE JEAN VILAR	26
III. L'AVIS DES PARENTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE	E AU S.A.E.M.F. 29
III.1. LE QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES	29
III.2. LES COMMENTAIRES DES FAMILLES	30
IV. L'ACTIVITE DU S.A.E.M.F. EN CHIFFRES	33
IV.1. ACTIVITE GLOBALE DU S.A.E.M.F	35
IV.2. S.A.E.M.F. D'EVRY	41
IV.3. S.A.E.M.F. DE CORBEIL-ESSONNES	49
IV.4. S.A.E.M.F. DE GRIGNY	57
IV.5. S.A.E.M.F. DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	65
IV.6. S.A.E.M.F. DE SAVIGNY-SUR-ORGE	73
IV.7. S.A.E.M.F. DE VIGNEUX-SUR-SEINE	81

#### Préambule

En 2013, le Comité Départemental de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte a engagé la restructuration du S.A.E.M.F, dont les antennes sont actuellement installées dans villes d'Evry, Corbeil-Essonnes, Grigny, Saint-Michel-sur-Orge, Savigny-sur-Orge et Vigneux-sur-Seine.

Cette restructuration, présentée à la Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance en début d'année et actée par les services du Conseil Général vise à améliorer la prise en compte des besoins des familles en difficulté, sur nos différents secteurs d'intervention, par l'adaptation et le redéploiement de nos moyens, dans le cadre d'une réorganisation globale du service.

La constitution d'une équipe de direction homogène, comprenant six chefs de service dans les antennes et un directeur, a permis d'engager ce changement institutionnel avec une clarification de notre organisation interne, la mise en place d'un management global et l'harmonisation des pratiques dans les équipes, le tout dans un soucis de cohérence lié aux évolutions du cadre légal.

La restructuration du S.A.E.M.F s'inscrit ainsi dans une temporalité propice à la réflexion et la réactualisation de notre projet de service qui sera finalisé en juin 2014. Celle-ci est attachée plus largement à la dynamique associative, à travers la mise en place d'un Plan d'Amélioration Continue de la Qualité, (P.A.C.Q.), réalisé cette année, en amont de la prochaine Evaluation Externe.

Le rapport d'activité 2013 est présenté en un seul document compilé réunissant l'ensemble des données statistiques des six antennes. Cette présentation globale vise à faciliter une lecture transversale des différents aspects de l'activité du service, en s'appuyant sur des indicateurs communs.

Il convient de remercier tous les professionnels, qui par leur contribution, récits et vignettes, ont largement contribués à l'élaboration de ce rapport d'activité ; les chefs de service pour la rédaction des bilans chiffrés des antennes, la gestion complexe de l'activité en A.E.D ainsi que leur dynamisme au service du projet ; les équipes du S.A.E.M.F, qui par la qualité de l'accueil proposé aux familles et leurs capacités d'écoute et de créativité, s'engagent chaque jour aux côtés des personnes en difficultés.

Nous remercions enfin les familles qui ont bien voulu témoigner de leurs expériences partagées avec les éducateurs, en nous confiant leurs impressions, leurs suggestions, et pour bon nombre d'entre elles, leur satisfaction pour l'aide proposée.

#### I PRESENTATION ET BIJ AN DE L'ANNEE 2013

#### Présentation du Rapport d'activité

Depuis sa création, le S.A.E.M.F et l'ensemble de ses équipes ont toujours été attachés à prendre en compte le mieux possible les difficultés éducatives et les préoccupations des parents et de leurs enfants, mais aussi leurs capacités et leurs potentiels, tout en respectant la singularité, le rôle et la place de chacun. L'accompagnement éducatif proposé tente ainsi résolument d'intégrer la connaissance et la prise en compte des règles internes et sociales de la famille ainsi que la réalité de l'environnement dans lequel l'enfant vit.

La loi du 5 mars 2007, réformant la protection de l'enfance, a redéfini le cadre contractuel des prestations d'Aide Sociale à l'Enfance et de l'A.E.D. Cette évolution majeure est issue pour une bonne part de l'affirmation des droits et de la participation des usagers, axes forts de la loi de 2002. Elle a profondément impacté nos pratiques, tant dans le mode d'accès des familles à l'aide éducative « négociée » que dans la nature des accompagnements proposés par les équipes du S.A.E.M.F.

Le S.A.E.M.F, au travers de ses six antennes, exerce 920 mesures d'Aide Educative à Domicile, (A.E.D), qui lui sont confiées par le Conseil Général de l'Essonne, dans le cadre de sa politique de prévention et de protection de l'enfance.

L'intervention proposée par les équipes du S.A.E.M.F. a pour fonction de venir en aide aux familles confrontées à des difficultés éducatives pour lesquelles les parents ne parviennent pas à trouver seuls les réponses adaptées. L'accompagnement s'effectue principalement à travers des rencontres et des entretiens individuels et/ou familiaux, avec l'enfant et ses parents, à domicile ou au service, mais aussi par le biais d'activités éducatives individuelles ou collectives ainsi que des démarches socio-éducatives en lien avec les besoins de l'enfant et/ou de sa famille.

L'engagement effectif des parents dans le projet de travail initié avec la famille est ici primordial. Il implique une collaboration active au projet négocié dans le cadre de l'A.E.D. L'engagement concret des parents aux côtés de leur enfant interroge aussi la capacité du service et des professionnels à susciter la confiance de chacun des membres de la famille et à mobiliser les capacités des enfants et les ressources parentales. Le travail engagé s'inscrit donc dans le respect du rythme de chacun et nécessite parfois du temps.

Dans cette optique, les éducateurs du S.A.E.M.F exercent avant tout un rôle de facilitateur, (aller vers, accueillir, écouter, reconnaitre). Ils incitent les parents à s'engager en faveur de leur enfant, en les aidant à prévenir ou réduire le danger susceptible de le menacer, (soutien, conseil, accompagnement, sécurité). Ils élaborent avec l'enfant et ses parents des actions dans lesquelles chacun pourra tenir une place active, (penser avec, faire avec).

Dans un contexte où l'action éducative en milieu ouvert est questionnée, sur le fond, la forme et, à juste titre, sur sa lisibilité, (cf. Rapport de la cour des comptes de 2009, Rapport annuel de l'O.N.E.D 2013), il nous est apparu opportun de rendre compte de la diversité des interventions éducatives réalisées par les éducateurs auprès des enfants et de leurs familles, tout en montrant la richesse et la complexité de l'intervention négociée en milieu familial.

Le choix de faire figurer dès la première partie de ce document des récits et vignettes rédigés par les professionnels n'est donc pas anodin. Ces récits retracent différentes modalités d'accompagnement proposées aux familles et vise à valoriser certains aspects significatifs de la prise en charge en A.E.D.

Que ce soit à travers les entretiens familiaux au service ou à domicile, les accompagnements individuels ou familiaux, les actions éducatives ciblées en direction de jeunes et de leurs familles, les séjours éducatifs et familiaux et certaines actions transversales ou de partenariat, l'Aide Educative à Domicile nécessite un engagement permanent des professionnels et une grande créativité de leur part.

Ces récits et comptes rendus, qui ne peuvent être exhaustifs, racontent les interactions entre les enfants, leurs parents et les éducateurs et témoignent de l'implication commune de chacun dans le projet d'accompagnement éducatif. cf. p. 12 à 33.

Dans la suite du document, nous présentons une analyse synthétique des résultats collectés à l'aide des questionnaires aux familles. Celles-ci sont sollicitées annuellement. Nous recueillions leur avis, de manière anonyme, sur la qualité de l'accompagnement proposé au S.A.E.M.F.

En 2013, près d'1/4 des familles destinataires ont répondu aux 924 questionnaires envoyés par courrier, début 2014. Comme les dernières années, nous relevons une satisfaction globale des familles en ce qui concerne l'information reçue auprès de notre service sur leurs droits et leurs obligations.

Par ailleurs, les familles apprécient particulièrement l'accueil proposé dans les antennes, tant au niveau des premiers contacts qu'à l'occasion des rendez-vous de suivi proposés par les professionnels, dans le cadre des mesures.

L'avis des parents sur leur participation à l'A.E.D est globalement positif, mais plus nuancé lorsqu'ils estiment avoir été contraints d'accepter l'aide éducative.

Le retour des familles sur la fréquence des rencontres proposées est également positif mais naturellement plus mitigé lorsque les parents se disent non demandeurs.

Près de 90% des parents ayant répondu estiment que l'aide leur a été utile ou a eu un effet positif sur la situation de leur enfant.

Nous présentons ensuite les commentaires des familles en complément de ces indications statistiques. Ces commentaires sont bien souvent plus éloquents que les données chiffrées. Ils sont classés par thème, et concernent la participation des familles au projet éducatif, la fréquence des rencontres, les effets de l'accompagnement éducatif, certaines inquiétudes parentales et les difficultés liées aux conflits parentaux et séparations. cf. p.34 à 37.

La dernière partie du document reprend les principales indications chiffrées de l'activité 2013, avec dans un premier temps une présentation globale et synthétique des données pour l'ensemble du service, suivie par une présentation détaillée antenne par antenne, marquant les évolutions et les particularités en fonction des secteurs, à l'aide d'indicateurs communs. *cf. p38* à 89.

#### Bilan global de l'activité 2013

Le nombre de journées réalisées en 2013 a été inférieur de 3,28% aux prévisions initiales pour l'ensemble du S.A.EM.F.

Cet écart est dû essentiellement au déficit de journées comptabilisées dans les antennes de Corbeil, de Grigny et dans une moindre mesure, d'Evry. Sur le premier site, l'absence d'un poste éducatif non remplacé presque toute l'année a permis de limiter les effets financiers de la baisse d'activité.

A Grigny, le manque de situations orientées, observé depuis plusieurs exercices, s'est poursuivi et explique le déficit de journées de l'antenne.

Le redéploiement de deux postes éducatifs vers les antennes de Saint-Michel et Savigny, dans le cadre de la réorganisation du service, doit permettre un rééquilibrage des moyens mis en œuvre et une meilleure adaptation à l'évolution des besoins et des demandes par secteur.

Bien que l'activité à réaliser annuellement ne soit pas revue en fonction du taux réel de présence du personnel éducatif, il est important de souligner que pour 2013, nous comptabiliserions un excédent de 3.50% d'activité si l'on tient compte des congés parentaux partiels ne pouvant être remplacés. Ces absences, faisant suite à des congés maternité et correspondant pour chaque poste éducatif concerné à 20% d'E.T.P, impactent logiquement sur le fonctionnement des équipes et leur capacité d'intervention. A ce titre, nous faisons le constat de la forte mobilisation des équipes, qui malgré ce contexte contraint, a permis le maintien de la qualité du service rendu.

En ce qui concerne les demandes d'A.E.D, le nombre d'enfants orientés vers le S.A.EM.F continue d'augmenter sur les cinq dernières années, passant de 452 demandes en 2009 à 657 en 2013. Ceci confirme la persistance des besoins sur l'ensemble de notre territoire géographique d'intervention.

S'il convient d'améliorer notre capacité d'adaptation aux fluctuations des demandes en fonction des différents secteurs, nous rappelons que nous n'avons aucune maitrise de ces flux, étant logiquement dépendant des notifications d'A.E.D émises par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Dans ce contexte, la gestion complexe de l'activité des antennes est assurée par les chefs de services quasiment au jour le jour. Ils sont en liens permanents avec les Inspecteurs Enfance.

Un des premiers effets de la restructuration du S.A.E.M.F en 2014 est de permettre, depuis le début de l'année, une gestion globale de l'activité du service, pour l'ensemble de nos secteurs d'habilitation, soit pour 920 mesures. Cette gestion transversale de l'activité des six antennes pour l'ensemble de notre territoire d'intervention en facilite le suivi et la régulation. Celle-ci peut se faire d'antenne à antenne, en fonction des disponibilités. Elle permet d'ores-et-déjà de mieux anticiper, les fluctuations de demandes et de limiter dans le même temps l'attente pour les familles.

Pour l'ensemble des antennes, 57% des demandes nous sont parvenues suite à des Informations Préoccupantes, ce qui renforce le constat réalisé depuis plusieurs années d'un déficit d'orientations dans le cadre préventif. Cette indication est particulièrement prégnante en ce qui concerne les demandes initiées par les écoles primaires et maternelles, qui ne représentent que 7% de l'ensemble.

En parallèle, ¼ des situations nous parviennent des assistantes sociales de collèges et lycées, pour des jeunes en rupture ou totalement décrochés, pour lesquels l'accompagnement débouche très souvent sur une mesure de protection dans le cadre de l'assistance éducative.

Les taux de rotation des entrées et sorties augmentent de manière significative, atteignant 35% de l'effectif des enfants suivis, ce qui atteste d'un turn-over des situations qui s'accélère.

Il est d'ailleurs frappant de constater l'absence de corrélation entre l'augmentation régulière du nombre des demandes, d'A.E.D exercées, du nombre de fins de de mesure et le résultat déficitaire du nombre de journées réalisées dans l'année.

Certaines A.E.D s'interrompent brusquement ou s'arrêtent du fait de la non-adhésion des familles ; elles représentent 25% des fins de mesures. 20% des arrêts sont liés à des demandes de saisine judiciaire. Le taux de résolution des difficultés baisse globalement et représente 1/3 des motifs de fin d'A.E.D.

La durée moyenne des mesures se situe à 1 an et 9 mois en 2013.

L'ensemble de ces observations, déjà évoquées dans nos rapports d'activité précédents et faisant état d'une dégradation globale des situations familiales adressées au S.A.E.M.F nous questionnent et préoccupent les équipes quant à la fragilité du lien avec les familles et de leur capacité à s'engager dans un processus de changement négocié.

Ces indications confirment en effet que l'action éducative préventive prônée par la réforme du 5 mars 2007 prend de plus en plus souvent la forme d'une intervention curative qui était réservée jusqu'alors aux mesures judiciaires. Nous constatons un glissement certain des demandes d'intervention, d'une logique de prévention vers une obligation de protection, notamment dans des situations très dégradées où l'accord des parents à la mesure leur a sans doute permis, dans un premier temps, de ne pas être confrontés à l'autorité judiciaire.

Christophe REGNARD Directeur

#### II. LES PROFESSIONNELS RACONTENT

#### JE SUIS LA...

Le premier entretien au service avec les familles est bien souvent déterminant pour la suite de l'accompagnement. En effet, forts d'inquiétudes légitimes des personnes qui viennent à notre rencontre ce jour-là, nous entendons souvent dans leurs premiers propos : « votre intervention va-t-elle enfin permettre de répondre à mes difficultés avec mon enfant ou à ma situation familiale ? » ; « Vous êtes là pour nous contrôler ? » ; « Comment allez-vous réussir à faire en sorte que mon adolescent écoute les conseils ? ».... Aussi, notre manière d'accueillir leur détresse tout en présentant le cadre d'intervention de l'A.E.D et ses limites de manière la plus claire et rassurante possible, est une clé essentielle pour permettre qu'une alliance s'engage avec la famille pour un travail en commun. Cet engagement n'a de sens que lorsqu'il prend en compte d'emblée le respect des places et de la parole de chacun, que ce soit au niveau de la famille, pour l'enfant et ses parents, mais aussi pour les professionnels présents, chef de service et éducateur.

Face à des situations familiales difficiles, il nous arrive fréquemment, lors de ce premier entretien, d'assister en une heure de temps à une démonstration (on pourrait même parler de représentation) des personnes en présence qui rejouent leurs scènes quotidiennes de manière concentrée. Cela est d'autant plus vrai et intense dans les situations de conflits conjugaux où l'enfant est l'enjeu des désaccords et parfois même pris à parti. Des scènes à la limite de la caricature mais qui nous donne bien souvent beaucoup plus d'informations que si nous avions communiqué de manière protocolaire à partir d'échanges standardisés.

#### 1er Rendez-vous avec Léon et ses parents

C'est dans un contexte similaire que nous recevons la famille Michel, quelques semaines après avoir reçu la notification d'A.E.D transmise par l'inspectrice de l'Aide Sociale à l'Enfance, accompagnée du rapport d'évaluation social rédigé par l'assistante sociale de polyvalence. Par ce biais, nous savons que Léon, 11 ans, deuxième fils du couple est repéré comme turbulent par l'école primaire, qu'il exprime un profond mal être au quotidien se traduisant par des difficultés à se socialiser. Léon n'a pas de camardes, il est régulièrement en décalage avec les jeux de son âge et semble préoccupé en permanence par quelque chose qu'il ressasse et qui l'empêche de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Dans les informations transmises par l'école, il est souligné entre autres une difficulté majeure de dialogue avec les parents de Léon et en particulier avec sa mère, qui rejette systématiquement la faute sur l'encadrement scolaire et sa pédagogie. Le père de Léon quant à lui pense que son fils est stigmatisé à l'école. Il est d'ailleurs déjà intervenu dans le cadre d'une récréation pour reprendre un autre enfant qui aurait invectivé son fils.

Le jour de notre rencontre, le couple parental arrive avec Léon. Nous percevons tout de suite une forte tension entre les deux parents à laquelle s'ajoute à une certaine méfiance vis-à-vis de nous. Léon lui, ne dit rien, il a la tête basse et une mine triste, il interroge ses parents du regard allant de l'un à l'autre. L'installation de la famille dans la salle d'entretien nous parait rapidement révélatrice de ce qui semble se jouer entre eux. Tous les trois s'assoient dans le canapé, alors que plusieurs fauteuils sont disponibles, Monsieur et Madame de chaque côté laissant leur fils au centre. Léon semble écrasé, voir « broyé », au milieu de ses deux parents qui prennent tout l'espace. De notre côté, nous n'avons que le choix de nous installer face à eux.

Dès le début de notre discussion, Madame s'empare de la parole. Elle n'a alors de cesse d'évoquer le fait qu'elle assume seule l'éducation de son fils, car Monsieur ne fait rien depuis que, d'après elle, il est en dépression. Elle ajoute qu'elle est très déçue par son fils, qui, selon elle, n'exploite pas ses capacités intellectuelles comme son frère et qui l'empêche de par ses comportements d'avoir une vie tranquille. Malgré nos multiples tentatives afin que Madame exprime quelques ressources positives chez son fils, elle ne fait que reprendre des exemples peu flatteurs. Sans filtre et sans retenue, Madame occupe tout l'espace et profite de l'écoute qui lui est donnée pour dire tout le mal qu'elle pense de son mari. Monsieur finit par répondre aux invectives de Madame de manière vive. Il nous prend à partie en expliquant que sa dépression liée à une situation de harcèlement au travail n'a jamais été considérée par sa compagne. Il exprime sa souffrance au quotidien en lien avec la perte de son travail et sa difficulté à reprendre pied.

Le couple se renvoie les fautes jusqu'à en oublier le sujet principal qui les réunit ce jour au S.A.E.M.F, à savoir les difficultés de leur fils. Léon lui, est de plus en plus enfoncé dans le divan, absorbé par le mal être oppressant de ses deux parents qui se déchirent.

Nous comprenons que son quotidien est sans doute beaucoup fait de cela, d'un oubli de son sujet de la part de ses parents sauf lorsque cela peut alimenter le conflit parental.

Nous parvenons tant bien que mal à recentrer l'entretien autour des préoccupations qui concernent Léon et sa souffrance. C'est à ce moment que le jeune garçon, se sentant enfin pris en compte, se dégage physiquement d'entre ses deux parents qui étaient en train de l'étouffer et dans une grande colère pleine de larme, comme dans un dernier souffle, explose : « j'en peu plus de vos engueulades, vous vous foutez de moi, je veux que ça s'arrête! ». A ces mots et face à l'expression de quasi désespoir de leur fils, les deux parents restent sans voix, puis se tournent enfin vers lui, le considérant comme un être souffrant. Monsieur et Madame avouent que c'est la première fois que Léon dit ces choses-là.

Nous pouvons à présent parler des difficultés de Léon tous ensemble en lui laissant une vraie place, la sienne, pour qu'il exprime son ressenti devant les adultes et parle avec ses mots de ce qui le fait souffrir, mais également ce qu'il souhaiterait voir changer. Les parents écoutent et parviennent à présent à exprimer eux aussi un désir de changement et le besoin d'être soutenu avec leur fils. Après avoir repris l'ensemble des propos tenus et vérifié que chacun est d'accord pour s'engager dans un travail commun, nous concluons l'entretien par la signature du Document Individuel de Prise en Charge.

Ce premier temps de travail a sans doute permis à cette famille de se sentir écoutée et prise en compte dans ses difficultés, que ce soit celles des parents à faire face aux difficultés comportementales de leur fils, que celles exprimées par Léon lui-même, à se faire entendre en tant qu'individu en souffrance. Fortes de cette expérience, malgré les difficultés, les familles prennent souvent conscience, grâce à cette première rencontre, de l'intérêt de notre intervention.

Guillaume BOISEAU Chef de service

#### **UNE VISITE A DOMICILE**

Il s'agit d'une première rencontre au domicile de cette famille, convenue un mercredi matin à 11 heures. Madame avait accepté ce type de rencontre dès le début de notre intervention, qui remonte maintenant à plusieurs mois. Mme A. est divorcée d'avec le père de ses enfants ; elle vit seule avec ses deux fils âgés de 10 et 8 ans.

Madame m'accueille très chaleureusement ainsi que son plus jeune fils, R., qui aurait préféré venir au SAEMF. Elle habite dans un appartement au premier étage d'un immeuble situé au cœur de la cité ; elle parle de suite des soucis du quartier avec les jeunes à proximité du domicile et de la prolifération des rats qui rentrent au domicile par les fenêtres des chambres. Elle a préparé des gâteaux, le café et le thé qui sont prêts sur la table du salon.

Madame tient à me faire visiter l'appartement ; elle est fière de montrer l'équipement de sa cuisine et les dessins qu'elle a pu faire avec ses enfants. La culture orientale est perceptible dans l'aménagement traditionnel du salon.

Madame suggère à R. de me montrer sa chambre qu'il partage avec son frère aîné, A. Celui-ci se montre plus distant : il est occupé avec la console de jeux installée dans la chambre et pas du tout dans l'échange avec moi. En sortant de sa chambre, R. me dit qu'il s'est levé la nuit pour venir dormir sur le canapé dans le salon car il avait fait pipi dans son lit. Madame essaie de le rassurer en disant que cela peut arriver à n'importe qui, mais il rajoute que cela lui arrive régulièrement.

Madame explique que sa chambre est vide suite à l'infection de punaises de lit. Depuis plusieurs mois, elle dort donc elle-même dans le salon. Elle a sollicité une aide financière auprès de l'assistante sociale de la M.D.S. pour l'achat de nouveaux lits, demande qui lui a été refusée. Elle a donc acheté en priorité des lits pour ses enfants. Lorsqu'elle le pourra, elle achètera un nouveau lit pour sa chambre. Elle en profite aussi pour me montrer les matelas usagés des garçons qu'elle souhaiterait pouvoir changer.

Nous allons ensuite nous installer au salon autour de la table. Les deux garçons sont en pyjama et réclament à manger à leur mère, n'ayant pas encore pris leur petit déjeuner. Ils se servent copieusement ; Madame ne leur pose pas de limite particulière alors qu'un des points préoccupants pour cette mère, abordé lors des entretiens précédents, est leur surcharge pondérale. Madame me propose un café avec un morceau de gâteau.

Puis elle dit spontanément que les garçons sont durs avec elle en ce moment ; elle pense qu'ils font alliance contre elle, se questionnant quant à l'impact du discours paternel sur leur attitude, leur père qui les reçoit un week-end sur deux leur parlerait constamment de leur mère. Et elle explique que le week-end précédent, l'aîné a « fugué » de chez son père (qui habite dans la même cité que la famille) pour rentrer chez elle car il ne supportait plus son discours dénigrant sur sa mère.

Madame parle aussi d'une sortie au parc avec les garçons qui ne s'est pas bien passée la semaine dernière, car ils critiquaient constamment son attitude en faisant référence à la religion musulmane. Elle dit avoir eu honte de la teneur de leurs propos. Le fils aîné A. s'immisce dans la discussion en s'approchant de moi avec ses boîtes de jeux vidéo ; ce sont essentiellement des jeux guerriers avec une certaine violence.

Je le questionne sur la signification du chiffre apposé sur la pochette de jeux. Il banalise ce point et sa mère en vient à dire qu'ils vont aller échanger les jeux interdits aux moins de 18 ans.

R. est tout fier de raconter qu'il a pris le bus avec son frère jusqu'au quartier du Damier, ce qui m'a surprise compte-tenu de l'attitude plutôt surprotectrice que présente Madame pendant les entretiens. Sur quoi, Madame répond : « vous voyez ce qu'ils font, je leur ai dit qu'ils ne doivent pas prendre le bus sans me prévenir, ni payer » ; R. réagit vivement en disant : « c'est faux, tu ne nous a jamais dit cela, tu étais contente qu'on ait pris le bus seuls, tu as même dit que tu étais fière de nous… ».

Malgré le fait que sa mère affirme le contraire, R. lui tient tête en allant jusqu'à dire qu'elle ment. Madame me prend à témoin en disant « vous voyez comment ils sont... ». Et elle en vient à parler d'un autre incident survenu dans le quartier de la Serpente où les deux garçons seraient allés sans l'autorisation de leur mère et où R. a été accusé d'avoir écrit sur une façade d'immeuble. Le garçon réagit à nouveau très vivement en disant : « tu m'as vu écrire sur le mur ?? ». Sa mère confirme qu'elle ne l'a pas vu mais elle se questionne quant à ces agissements supposés de son fils.

R. me montre la fiche de comportement établie avec son enseignante chaque semaine avec un objectif précis. Celui de la semaine en cours est de ne pas bavarder en classe. Il est fier de montrer les points verts obtenus et en vient à dire qu'il peut bien se comporter. Ce qui nous amène à aborder les relations avec ses pairs et au sein de sa famille. Il en vient à parler de la différence qu'il fait entre les garçons et les filles, à savoir que les garçons doivent être violents et recourir à leur force physique pour se faire obéir et respecter. Pour Madame, cette attitude découle de l'influence paternelle.

Cette rencontre au domicile a duré une heure environ. Madame et ses enfants se sont exprimés ouvertement ; ce sont eux qui ont amené les sujets de discussion. A l'issue de cet entretien, des rendez-vous ont été convenus avec chacun des enfants ainsi qu'une rencontre mère/fils au service.

Cette visite à domicile a permis de confirmer des difficultés perceptibles et de recueillir des éléments complémentaires sur l'environnement dans lequel vit cette famille, sur la nature des relations intrafamiliales, sur le positionnement maternel, sur leur relation à l'alimentation, sur les difficultés personnelles des enfants.

Annie LANGEVIN Educatrice spécialisée

#### UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET FAMILIAL

Au-delà des entretiens, des visites à domicile ou des temps d'activité de groupe, il est aussi de notre mission, d'être présent au côté des enfants et de leur famille pour des accompagnements spécifiques dans des situations de protection de l'enfance particulièrement sensibles.

Pour illustrer ce propos, voici la situation d'Emilie, pour qui nous exerçons une mesure d'A.E.D. depuis 9 mois. Âgée de 15 ans, Emilie est une jeune fille qui a été orientée vers notre service à la suite d'une Information Préoccupante émanant de l'assistante sociale scolaire de son collège. Cette Information Préoccupante faisait suite à des révélations de la jeune autour d'agressions sexuelles de la part du compagnon de sa mère, durant l'année 2012. Une enquête a été confiée à la sureté départementale.

Le couple parental s'est séparé lorsqu'Emilie avait 3 ans. Après une période de conflits importants, les parents communiquent peu et c'est Emilie qui est leur principal interlocuteur.

La mère d'Emilie a rencontré un homme il y a 5 ans et a vécu 2 ans avec lui. Pendant un an, il a abusé de la jeune et l'a obligée à avoir des relations sexuelles en échange d'argent. Lorsqu'Emilie a commencé à parler de ce qu'elle vivait, sa mère ne l'a pas crue. C'est donc son père qui a entrepris de porter plainte contre cet homme. Ce dernier a reconnu certains des faits qui lui sont reprochés et a été placé sous contrôle judiciaire.

Depuis, Emilie souhaite oublier cette période de sa vie et « passer à autre chose ». Pourtant, à l'occasion de nos rencontres et à l'évocation de son histoire, le traumatisme est toujours très présent : son visage se ferme et elle pleure. Elle garde aussi des séquelles physiques de ces relations forcées qui ont conduit sa mère et sa grand-mère à l'accompagner dans un centre de planning familial. Cette rencontre a été très compliquée pour Emilie : Elle n'était pas prête d'emblée à rencontrer un gynécologue, d'autant qu'elle a été de nouveau confrontée à l'évocation de son histoire, par sa mère et sa grand-mère.

Emilie est une jeune fille d'apparence fluette et qui est assez immature pour son âge, tant physiquement que dans son attitude. Au début de notre accompagnement, elle se montrait timide et réservée. Elle exprimait un certain mal-être et se cachait derrière ses longs cheveux. Nous l'avons rencontrée au départ en présence de sa mère. Puis, grâce à des entretiens individuels où nous nous sommes intéressés à sa vie d'adolescente, à son enfance, elle s'est petit à petit sentie plus à l'aise et dans l'échange. Des activités de groupe ont alors consolidé cette relation et lui ont permis de s'ouvrir aux autres et de prendre confiance en elle.

La relation nouée avec Emilie, nous a permis d'orienter progressivement le travail vers une proposition de prise en charge de sa santé physique et psychologique qu'elle a accepté, ainsi que ses parents. Emilie refusait jusqu'alors toute démarche de ce type. Madame était elle-même fragilisée par une histoire personnelle difficile.

C'est en abordant la nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire et des conséquences pour sa santé si elle refusait, qu'Emilie a finalement accepté qu'on l'accompagne vers une démarche de soins. Elle a souhaité que ses deux parents soient présents. La mère n'était pas en mesure de réaliser cette démarche seule. Grâce à notre intervention, elle s'est sentie soutenue et a pu rassurer sa fille tant par sa présence que par ses propos bienveillants.

Nous nous sommes rendus à *l'Hôtel Dieu*, dans *l'espace santé adolescent Guy Moquet* qui regroupe des professionnels de santé et des psychologues. La consultation est gratuite et le premier rendez-vous se déroule avec un médecin généraliste qui oriente par la suite les jeunes en fonction de leur problématique. Ainsi, cette première rencontre se fait en douceur et avec des professionnels formés aux problématiques adolescentes.

En accord avec la famille, nous nous sommes entretenus au préalable avec le médecin généraliste afin d'éviter à Emilie d'entendre de nouveau son histoire. Dans ce contexte sécurisant, la jeune a pu réaliser différents bilans de santé mais elle n'a pas souhaité s'engager vers un suivi psychologique. Avec la présence de ses parents à chacun des rendez-vous, Emilie s'est sentie rassurée et a accepté de réaliser les bilans médicaux.

Avec notre soutien, les parents ont su mettre leurs différends de côté afin de se centrer sur l'intérêt et les besoins présents de leur fille. Emilie, plus sereine, et en confiance accepte progressivement l'accompagnement médical proposé. Notre présence a permis de soutenir les parents dans cette démarche et de faire tiers avec le couple parental. Cela a permis aussi de réunir les parents autour des difficultés de leur enfant. Le « faire avec » les familles prend alors tout son sens...

Guylaine DUMOTIER Educatrice spécialisée

#### VERS UN CHEMINEMENT...

Il est parfois des rencontres brèves mais chaleureuses et aidantes avec des enfants, des femmes, des hommes en fin de vie.

Au détour de notre parcours professionnel, il peut nous arriver de faire des rencontres insolites, riches, inattendues, pouvant nous émouvoir, nous dérouter de « notre petit train-train » quotidien.

Dans ce type de situations, notre travail doit être efficace dans un laps de temps incertain. Le rapport au temps doit être apprivoisé avec beaucoup d'humilité. L'accompagnement de cette maman dans « l'après-elle », l'aider à partir en faisant confiance au père des enfants, alors séparée d'avec lui quelques années auparavant.

#### Pourquoi?

Parce que nous croisons le chemin d'une famille accablée par la maladie, par le long parcours vers une fin évidente, éminemment triste pour elle et ses enfants.

Des enfants dans l'attente du départ de leur mère, devant se résigner à une séparation sans retour possible et imaginer leur avenir à court terme, sans elle.

Nous comprenons que pour cette maman la priorité a été ses enfants, qu'elle les a accompagnés dans toutes les étapes de leur vie de nourrisson, d'enfant, d'adolescent et de jeune adulte, comme si elle avait toujours pensé à préparer son départ, veillant à leur transmettre ses exigences, ses valeurs, ses croyances, son regard sur la vie.

Au fil de notre accompagnement, nous les avons perçus comme étant armés pour vivre et dépasser cette épreuve.

Nous avons veillé à ce que chacun puisse verbaliser le quotidien du moment, ses incertitudes, son organisation, ses difficultés, à exprimer ses ressentis parfois en décalage avec la situation médicale de la maman pour continuer à vivre et exister en dehors d'une fin en soi.

Le plus délicat a été d'aider cette maman à accepter de se retirer, en transmettant la poursuite de l'éducation au père des enfants avec qui elle était pourtant en conflit.

Nous nous sommes attachées à soutenir la maman dans les regards, les doutes et les craintes qu'elle exprimait autour de son parcours de parent, en valorisant et restaurant la qualité de son don maternel.

Il est parfois des rencontres belles et nobles qui nous bouleversent et qui nous habitent parce qu'elles parlent d'instants d'humanité et de notre rapport à la vie.

Cet accompagnement familial nous a rappelé fortement la valeur de notre engagement et de notre mission professionnelle.

Magali FACHE et Gaëlle DUBUS Educatrices spécialisées

#### **GROUPE MERES-ENFANTS**

L'idée de ce groupe mère /enfants a émergé lors d'une sortie famille pendant laquelle deux mamans ont échangé sur leurs pratiques face aux difficultés rencontrées avec leurs enfants respectifs.

Ces deux mamans ont souhaité renouveler ces temps d'échange. Nous avons donc répondu à leur demande en organisant une activité de groupe mensuel avec d'autres mamans et leurs enfants.

Ce groupe est composé de quatre mères accompagnées de leurs enfants de moins de trois ans.

Lors d'une séance, une maman a proposé une spécialité culinaire tunisienne : des pâtisseries en pâte d'amande. Les autres mamans étant de différentes origines ne connaissaient pas cette recette. Les enfants n'avaient jamais fait de pâtisserie.

Madame B. avait apporté ses ustensiles personnels et sa recette, nous avions acheté les ingrédients auparavant. Nous nous sommes tous installés autour de la table dans la cuisine du service.

Les mamans ont pris leurs enfants sur leurs genoux, et les ont aidés à manipuler les différents ingrédients. Les enfants n'ayant pas pu s'empêcher de les goûter, ils ont parfois été surpris par le goût : leurs grimaces ont bien fait rire leurs mères !

Cette activité a été très ludique pour ces enfants, puisqu'ils devaient mélanger la pâte dans divers colorants puis former des petites boules pour ensuite les rouler dans le sucre. Nous avons bien sûr ensuite dégusté les délicieuses pâtisseries que tout le monde a bien appréciées.

Cela a permis aux mamans de passer un moment agréable avec leurs enfants, d'échanger entre elles sur leur quotidien, leurs difficultés, mais aussi leur savoir-faire. Chacune d'elles a pu donner son avis et transmettre aux autres différentes manières de fonctionner et permettre ainsi aux autres mères de se sentir comprises et entendues dans leurs vécus. Elles se sentent ainsi moins seules face à leurs problèmes.

Notre rôle en tant qu'éducatrices au sein de ce groupe est principalement de faciliter un bon échange entre les mamans dans le respect de tous, et de faire circuler la parole de manière équitable, afin que chacune trouve sa place, s'exprime librement, sans jugement. Nous pensons que ce type d'expérience peut permettre à ces mères de famille d'exercer leurs compétences, et ainsi d'être renforcer dans leur parentalité.

Ce groupe se veut convivial, les mamans n'hésitent pas à plaisanter entre elles et avec nous, ce qui permet de partager des moments agréables, tout en transmettant de nouvelles idées que ces parents pourront se réapproprier dans leur quotidien.

Sylvie DIAS et Karen DURANT Educatrices spécialisées

#### GROUPE « PAROLES D'ADOS »

Dans le cadre des groupes de jeunes pratiqués au SAEMF, nous avons débuté un atelier s'adressant aux lycéens de 16 à 18 ans.

Il s'agit d'offrir aux adolescents accueillis un espace de parole et d'échange, autour de sujets les concernant. Ce projet est programmé et animé par deux éducatrices spécialisées.

Afin d'optimiser la richesse des échanges, nous souhaitons que ce groupe soit mixte. Grâce à une présentation du projet en équipe, nous avons sélectionné huit jeunes pour lesquels nous pressentons un intérêt à l'échange, à la découverte et à une possible réflexion. Le groupe est proposé tout au long de l'année aux mêmes jeunes, afin de créer une dynamique propice à la confiance et au dialogue.

Pour faciliter la prise de parole, nous nous appuyons sur des outils pédagogiques empruntés au CODES (jeux, photo-langages, court-métrages ...).

Les thèmes choisis sont variés: les rythmes de vie, le sommeil, l'alimentation, les rapports ados/adultes, les addictions, la sexualité ... Mais nous souhaitons co-construire ce projet avec les jeunes et qu'ils soient force de proposition. De ce fait, nous adaptons les séances à leurs demandes et nous ré-affinons nos interventions en fonction de l'avancée du groupe.

Afin de s'adapter aux emplois du temps des jeunes, cet atelier est proposé une fois par mois, les vendredis soirs (18H30-21h30) Cet horaire nous permet également de partager un temps convivial en dînant ensemble.

#### Bilan de l'expérience :

La mobilisation de chacun n'a pas été aisée ; les adolescents, ne sachant pas à quoi s'attendre et craignant un groupe de parole formel et rébarbatif, ainsi qu'une intrusion dans leur intimité devant des jeunes inconnus, se sont d'abord montrés sur la défensive.

La souplesse du cadre, l'ouverture à un échange spontané autour de la préparation et du partage des repas, ont permis une approche en douceur, avec des sujets non engageants dans un premier temps.

La dynamique instaurée parmi ces jeunes qui ne se connaissaient pas, a permis la reconnaissance des places de chacun quelle qu'eut été sa personnalité ou son caractère, ainsi l'absence d'un élément est toujours remarquée et déplorée. Si à l'occasion, certains ont pu se montrer plus expansifs ou loquaces, voire charismatiques, les autres ont toujours été respectés et pris en compte. Chacun se voit affublé aujourd'hui d'un pseudo, « *le Plessis Patien », « le boulanger* »...

La confiance a contribuée à un climat détendu et à un échange spontané autour des expériences individuelles ; ainsi des comparaisons des règles familiales, des représentations des statuts féminin et masculin, du rapport à la loi, des dépendances, du parcours scolaire ont pu émerger.

Les effets de surprise des uns et des autres autour de leurs vécus respectifs ont été nombreux.

Par exemple, l'expérience de l'un des jeunes qui entretient une relation amoureuse depuis 2 ans a beaucoup questionnée les autres jeunes habitués à des relations éphémères.

Citons aussi un échange autour des règles imposées par les parents concernant les sorties ou les limites données (ou pas) sur l'utilisation de l'ordinateur ou du portable. Si les jeunes se sont d'abord dits indépendants, voire émancipés de leurs parents, le fait que l'un d'eux s'autorise à reconnaître les contraîntes parentales (« où vas-tu, avec qui, à quelle heure rentres-tu ? »), a permis aux autres de lâcher prise sur l'image du jeune décideur pour lui et d'être plus honnête, en reconnaissant la nécessité d'un cadre.

Au fil des séances, nous constatons que les adolescents tombent les masques et se livrent plus intimement. Ils disent trouver leur compte dans cet espace-temps qui leur est consacré.

Pour notre part, ce groupe nous apporte satisfaction en termes personnel et professionnel. Nous découvrons une autre facette des jeunes pris en charge, qui se révèlent différents dans cette dimension interactive. Cela facilite la relation avec ces adolescents, à partir d'histoires partagées, de souvenirs communs et complices. Nous pouvons alors, en individuel, nous permettre de reprendre des comportements et des propos livrés lors de ces soirées.

Christine DREAN-CHOLLET et Florence MERTEN Educatrices spécialisée

#### LES « SOIREES ADOS »

L'équipe organise chaque mois des « Soirées ados ». Celles-ci regroupent 6 à 7 jeunes âgés de 15 à 17 ans que nous accueillons le vendredi soir entre 18h et minuit, afin de partager des activités diverses : visionnage d'un film, bowling, spectacle culturel, atelier cuisine au service, etc. Les adolescents et adolescentes conviés ont en commun une difficulté à sortir de leur environnement familial, à entrer en relation avec leurs pairs ou à établir un lien de confiance avec les éducateurs.

En 2013, R., F., L., Mi., D. et M. furent les participants de nos soirées ados.

- **R.**, est l'adolescent type, avec un début d'acné et le désir de séduire. Comme nous ne parvenions pas facilement à le voir en dehors du domicile maternel, il nous a paru intéressant de l'inviter à se joindre au groupe pour mieux le cerner dans sa relation avec ses pairs. Dans son esprit, c'était l'occasion de « *pécho* » (entendez : draguer) ; il vint donc à la première rencontre pomponné comme un sou neuf, la mèche gominée et aspergé d'eau de toilette.
- **F.,** pour sa part, passait son temps, au lycée, à se faire rejeter ou punir à cause de son côté infantile et insupportablement pipelette. Il était informé de tous les ragots et s'en alimentait ; c'était sa manière à lui d'essayer maladroitement d'entrer en relation avec les autres élèves. Le recevoir, c'était par conséquent nous donner les moyens de travailler sa difficulté, à partir du groupe.
- *L.*, était un grand gaillard qui cachait son mal-être derrière une imposante corpulence. Presque totalement déscolarisé depuis plusieurs mois, il avait tendance à s'enfermer dans une attitude recluse ou à se marginaliser à travers des fréquentations douteuses. La participation à ces soirées avait donc pour objectif de le valoriser et de l'aider à trouver sa place au sein d'un groupe.
- Pour *Mi.*, il était important d'offrir un lieu d'expression susceptible de faire contrepoids à la dévalorisation permanente dont il était l'objet chez lui. Au domicile de ses parents, il semblait censurer sa parole pour éviter de réactiver un conflit latent.
- **D.**, sous une apparence désinvolte et presque provocatrice, cachait un réel manque de confiance en lui, qui le poussait à créer avec ses interlocuteurs une relation fusionnelle ; par ailleurs, les angoisses de sa mère quant à son avenir amplifiaient ce sentiment. Sa présence visait donc à le mettre en contact avec des pairs qui le reconnaissent à part entière comme l'un des leurs, dans une distance adaptée.
- **M.**, quant à elle, constituait un paradoxe à elle toute seule : totalement mutique ou bien en rébellion devant les adultes, elle se montrait au contraire animée et disserte avec les camarades de son âge. Notre idée, en l'incluant à ce groupe, était de chercher à établir un dialogue avec elle autrement que par les entretiens.

#### Une sortie en point d'orgue de l'année

En cette fin d'année scolaire, notre soirée ados a coïncidé avec la fête de la musique. Véritable aubaine pour tester la solidité de la confiance tissée entre ce groupe que nous accompagnions depuis déjà plusieurs mois et nous-même! Ce fut l'occasion de se rendre sur la pelouse de Montgeron où différents groupes musicaux avaient pris place pour animer cette manifestation. Arrivés sur le lieu, nous avons regroupé les ados et leur avons sorti le traditionnel couplet éducatif sur l'autonomie et la confiance « Ce soir, nous avons décidé de vous faire confiance et de vous laisser profiter de cette soirée sans la proximité immédiate des adultes! C'est pourquoi, nous vous donnons quartier libre jusqu'à 23 heures. Nous restons bien évidemment sur place, et vous pouvez nous joindre à tout moment en cas de problème ».

Les jeunes, quelque peu décontenancés dans un premier temps par cette proposition inhabituelle, tardèrent à s'éparpiller. De notre côté, nous nous regardâmes un instant, à la fois confiants et pour autant pas totalement rassurés par l'autorisation que nous venions d'accorder. Ce n'était pourtant pas faute de connaître chacun de nos « ados », autant individuellement qu'au sein de ce groupe constitué depuis le début de l'année scolaire, avec lequel nous avions déjà fait l'expérience de plusieurs sorties réussies.

Nous disposions du numéro de portable personnel de chacun d'entre eux et étions donc en mesure de les joindre sans délai en cas de nécessité ; nous connaissions aussi parfaitement la configuration de ce terrain d'aventure dans lequel nous leur proposions d'expérimenter un instant de liberté ; le lieu ainsi que l'heure de ralliement étaient clairement définis.

Toutes les conditions étaient donc remplies pour nous autoriser à faire vivre à ces grands ados une expérience à laquelle nous songions depuis longtemps ; mais lorsque le sentiment sournois de culpabilité se met à assaillir l'éducateur inquiet de ne pas faire tout à fait son travail parce qu'il n'est plus, pour un temps, au contact direct et actif de « ses » jeunes (alors que, bien au contraire, il s'agit d'une action particulièrement formatrice pour eux et nécessitant surtout une vigilance décuplée de l'encadrant!), rien n'y fait.

Aussi, l'air de rien, nous nous sommes mis à suivre à distance, mais d'un pas pressé, notre petit groupe. Nous avons alors constaté qu'ils restaient ensemble, mais aussi que leurs enjambés alertes ne nous permettaient pas de les suivre longtemps. Nous avons donc pris un air dégagé et faussement confiant pour arpenter les contre-allées de la pelouse, mine de rien à leur recherche. Nous les avons plusieurs fois croisés ; même si les uns et les autres étaient sans doute rassurés de s'être entr'aperçus, pour notre part, nous nous sommes tout de même efforcés de ne rien laisser paraître des doutes qui avaient émergés cinq minutes avant.

A l'heure dite, tout le monde se retrouva au lieu du rendez-vous, chacun ressentant probablement une satisfaction réelle d'avoir su faire vivre un temps fondé sur la confiance partagée. Nous n'avons d'ailleurs pas manqué de féliciter chacun des adolescents pour son sérieux et son sens de la responsabilité.

Bernard ROUSSEL et Christelle BOHUI Educateurs spécialisés

#### BILAN DU GROUPE « ATELIER ART CREATIF »

#### Objectifs du groupe

- Créer un lien privilégié avec les enfants du groupe, instaurer une relation éducative permettant un accompagnement éducatif, travailler la relation aux autres, notamment les enfants entre eux : Faciliter la communication et la relation ; briser l'isolement, sortir du repli sur soi, de la souffrance, de la peur, de l'angoisse, aller à la rencontre de l'autre,
- Permettre aux enfants d'exprimer des sentiments, des émotions, des situations, par le biais de l'art plastique : utiliser ce support artistique pour mettre en forme ce que l'on vit autrement que par les mots, jouer avec la matière,
- Susciter la curiosité, la créativité et l'imagination des enfants.

#### Cette activité permet aussi de travailler sur :

- L'estime de soi via une exposition des productions plastiques aux parents,
- L'autonomie (choix des couleurs, des matériaux, des œuvres, ...)
- La patience, la persévérance, l'observation, l'agilité et la mobilité manuelle,
- Assumer ses choix,
- Le travail en groupe et l'interaction avec les autres enfants,
- Les pratiques artistiques, l'ouverture culturelle et l'approche de l'histoire de l'art,
- La sensibilisation à l'environnement.

#### Organisation du groupe

- quatre jeunes filles de 5 à 10 ans ont participé au groupe, durant l'année scolaire 2012/2013, une fois tous les quinze jours le mercredi après-midi.
- deux éducatrices organisaient, encadraient et animaient le groupe,
- Des activités manuelles et des sorties ont été proposées à partir de 3 thèmes : la peinture, les arts du cirque et les marionnettes. Les ateliers ont été organisés à partir d'un planning trimestriel. Chaque trimestre avait son thème.
- Un mini-séjour a été proposé en milieu d'année (mars) de deux jours et une nuit,
- Une exposition des productions plastiques a été présentée aux parents, partenaires (école, service culturel de la mairie d'Orsay et artistes),
- Bilan régulier entre les deux éducatrices et en réunion d'équipe,
- Bilan annuel.

#### Bilan du groupe

#### Les enfants

Le groupe a pu permettre de travailler les objectifs fixés pour les 4 jeunes filles. Ce temps leur a permis de s'ouvrir aux autres et de s'exprimer de manière verbale ou picturale.

Le support de l'art créatif est un outil qui a permis de créer un lien de confiance avec les jeunes et de travailler la relation à l'autre, de faciliter l'expression d'émotions et de sentiments mais également de leur faire découvrir des domaines méconnus en éveillant leur curiosité, leur imagination et leur créativité.

Au cours de l'année chaque fille a évolué dans sa relation à l'autre ou son expression :

- Pour deux filles, le groupe a rempli sa mission en atteignant les objectifs fixés.
- Pour une autre fille, la plus jeune, le groupe lui a apporté un espace personnel d'expression et une ouverture culturelle.
- Enfin pour la dernière fille du groupe, ce temps lui a permis de progresser dans sa relation à l'autre, enfant et adulte.

#### Les parents

Les parents ont été associés ponctuellement au groupe pour faire le point sur les évolutions positives de leurs filles, pour la préparation du mini-séjour et en fin d'année lors de l'exposition.

#### Le mini-séjour

Un mini-séjour de deux jours a été organisé pour les 4 jeunes filles en mars 2013. Nous avons pu faire des sorties sur les thèmes du cirque et de la marionnette. Le bilan est très positif. Il y a eu des échanges agréables entre les filles et entres ces dernières et les adultes. Ce mini-séjour a permis de travailler autour de la séparation mère/enfant, pour deux filles. L'organisation du mini-séjour en milieu d'année est une période adéquate pour travailler la cohésion du groupe, les relations aux autres puisque les enfants ont eu le temps de se connaitre. Pour l'an prochain, il serait intéressant de l'envisager sur 3 jours, 2 nuits pour avoir plus de temps pour travailler autour de l'accompagnement éducatif.

#### • Travail en partenariat

Nous avons travaillé en partenariat avec le service culturel de la mairie d'Orsay qui nous a reçus sur de nombreuses expositions sur le thème de la peinture durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012. Nous échangions les photos prises soit à l'atelier ou sur le site des expositions.

Les artistes présents pendant nos visites, ont pu partager et échanger avec les jeunes filles autour de leurs expériences plastiques.

#### Exposition-vernissage

Une exposition et un vernissage ont été organisés dans le service en fin d'année (mai 2013). Les parents, les enseignants des jeunes filles, les artistes qui nous ont reçus à leur exposition et le service culturel de la mairie d'Orsay y ont été invités.

Les parents se sont tous déplacés ainsi qu'une enseignante d'une des jeunes filles, une artiste et le service culturel de la mairie d'Orsay. L'exposition est restée en place pendant une semaine pour permettre à ceux qui venaient au service de découvrir le travail fait par les jeunes filles. De nombreux témoignages ont été déposés sur un livre d'or.

L'an prochain, nous envisageons de faire à nouveau une exposition-vernissage en fin d'année afin de montrer aux parents ce que leur enfant a fait tout le long de l'année. Cette exposition permet de valoriser les enfants et de travailler sur l'estime de soi. Nous souhaiterions également inviter les équipes du SAEMF afin de faire partager cette expérience.

#### Conclusion

Le bilan du groupe Atelier Art Créatif 2012/2013 s'avère positif pour les enfants qui y ont participé. Des évolutions positives ont été constatées et elles ont contribué à favoriser leur épanouissement. Il serait donc intéressant de pouvoir en faire bénéficier d'autres enfants.

Christelle FONT-LAPALISSE et Aurélie FORGEAIS Educatrices spécialisées

#### SEJOUR FAMILIAL DU 4 AU 7 MARS 2013 – LOIR-ET-CHER

Dans le cadre de notre intervention, nous avons organisé un séjour familial dans le Loir et Cher avec hébergement dans un gîte à Saint-Gervais la Forêt.

Nous avons proposé ce séjour à trois familles : un couple avec quatre enfants (1 garçon et 1 fille de 3 ans, 1 fille de 10 ans et 1 garçon de 16 ans), une mère avec ses deux fils de 8 ans et 9 ans et une mère avec son fils de 6 ans. Le séjour était encadré par deux éducatrices et une stagiaire éducatrice.

Nous avons fait le choix de ces familles afin d'approfondir le positionnement éducatif de chacun des parents et de favoriser les échanges et le partage de loisirs entre les parents et les enfants.

Durant ces quatre jours, nous avons effectué les visites du Château de Chambord, de l'aquarium du Val de Loire ainsi que d'une biscuiterie Saint Michel. Nous avons également passé un moment dans la ville d'Amboise. Outre ces visites, nous avons fait en sorte que chacun des adultes puisse profiter de temps afin d'être disponible pour ses enfants.

Il est apparu rapidement que la maman seule avec ses deux fils n'avait pas pour habitude de partager avec eux des moments de loisirs. Elle s'est montrée peu disponible pour eux, laissant les autres adultes assurer, non seulement la surveillance, mais également la découverte des lieux visités avec ses enfants. L'attitude de cette maman rappelait davantage celle d'une adolescente centrée sur elle-même que celle d'une mère attentive à ses enfants. Ce n'est qu'au troisième jour, après diverses discussions et en voyant fonctionner l'autre mère seule, qu'elle est parvenue à prendre du temps avec ses fils pour leur lire une histoire, installés tranquillement sur un canapé.

L'autre mère seule avec son fils de 6 ans était très attentive, mais au contraire peu distanciée. Le gîte permettait que chaque mère et le couple aient sa propre chambre, afin de respecter l'intimité de chacun. Il était prévu que les enfants soient répartis dans les autres chambres en fonction de l'âge et du sexe. Nous avions pensé que le fait de dormir avec d'autres garçons d'âge similaire allait encourager cet enfant à ne pas rester dans la chambre de sa mère. Lorsque cette question était abordée dans le cadre des entretiens, madame justifiait en effet de dormir avec son fils par la présence de rats et de cafards (immeuble alors en cours de désinfection) au logement. Il est apparu que, malgré des lieux et aménagements propices à une séparation la nuit, celle-ci ne se réalisait toujours pas : mère et enfant ont dormi dans la même chambre et le travail de distanciation s'est poursuivi, étayé par ce constat.

Pour ce qui est de la troisième famille, ce séjour a été un élément révélateur du fonctionnement familial, mais également et surtout de l'investissement des parents pour la mesure d'aide éducative. En effet, nous avons rapidement constaté que si le père tenait compte des observations et conseils qui lui étaient donnés afin de modifier son comportement, il n'en allait pas de même pour la maman, qui a continué de donner à manger à ses enfants de 3 ans à toute heure, à les laisser agir à leur guise pour enfin crier ou demander à quelqu'un d'autre d'intervenir. Ainsi, nous avons constaté que cette maman ne tenait aucun compte de ce qui pouvait lui être dit de notre part ou de la part de son mari.

Ce séjour a permis aux familles de sortir de l'isolement dans lequel elles se trouvent parfois au quotidien. Ainsi, elles ont pu partager entre elles leurs vécus quotidiens, tant du côté des difficultés que de celui de leurs capacités.

Partager quelques jours de quotidien avec des familles permet aux professionnels de mieux appréhender les fonctionnements familiaux parfois difficilement perceptibles lors des entretiens au service ou des visites à domicile. Ce temps de vie en commun vient étayer le travail d'accompagnement qui se poursuit après le séjour, notamment lors des entretiens ; les éducateurs peuvent alors s'appuyer sur des éléments concrets observés lors de ces quelques jours ensemble. Un nouveau lien entre les professionnels et les familles se crée. L'accompagnement se poursuit dans un lien de confiance souvent renforcé.

Florence REMAUD, Mathilde BRAND, Martial VOGLIOLO Educateurs spécialisés

### SEJOUR ADOS DANS LE HAUT JURA, MARS 2013

#### Objectifs du groupe, travaillés sur l'année :

- Aider chaque jeune à trouver/retrouver sa place d'enfant
- Mettre en avant leurs potentiels
- Favoriser les échanges au sein du groupe

#### Objectifs du séjour :

• Renforcer la dynamique de groupe, en les déracinant de leur environnement, de leur quotidien, en bouleversant leurs repères, en les confrontant à un nouveau milieu et à la découverte de nouvelles activités

#### Activités proposées lors du séjour :

- · Initiation au ski de fond
- Promenade en raquettes, avec un retour de nuit au gîte
- · Visite éventuelle d'une fromagerie
- Initiation à la course d'orientation
- Apprendre à faire un feu.

#### Bilan:

Le projet initial concernait six jeunes, âgés de 11 ans. Cinq d'entre eux ont pu y participer (départ en séjour de vacances en famille pour l'un d'eux). Nous avons été hébergés dans un gîte. Les cinq jeunes ont partagé une chambre. Les temps de repas étaient pris en commun avec les autres personnes hébergées dans le gîte. Cette organisation leur a permis d'être en relation avec des personnes extérieures au groupe. Ce séjour nous a permis d'observer notamment leur niveau d'autonomie sur différents temps (la douche, le réveil, le coucher, les repas,...) et sur la gestion de leurs affaires, du matériel,... Ces éléments seront pris en compte dans la continuité de l'accompagnement éducatif de chacun de ces jeunes.

Chaque jeune a participé aux activités proposées :

- 1e journée : à notre arrivée, promenade en raquettes, soirée jeux de société.
- 2º journée : initiation au ski de fond (exercices et randonnée), luge, soirée jeux de société.
- 3º journée: promenade en raquettes, pique-nique autour d'un feu, luge, retour sur Grigny.

Ce séjour a favorisé chez ces jeunes, venant d'un environnement urbain, la découverte d'un nouveau milieu, la vie à la montagne, le climat, la neige, un certain isolement. Durant ces trois jours, ils ont pu aussi découvrir et participer à de nouvelles activités.

Dans ce cadre, nous avons pu percevoir les potentiels, les ressources et les limites de chacun : attentes des uns et des autres ; appréhensions liées à l'inconnu ; apprentissage de nouvelles pratiques et techniques sportives ; contraintes physiques et acceptation de ces contraintes, (rythme des journées, fatigue et nécessité d'une certaine endurance, conditions météorologiques) ; respect du cadre posé dans le contexte de ces activités et de cet environnement.

Durant ce séjour, les temps de partage, tant au niveau de la vie quotidienne que des activités, les échanges, ont permis également de faire évoluer la dynamique de groupe existante et d'en renforcer certains aspects : le respect de l'autre, la confiance en soi, l'entraide, la tolérance,...

Les limites et les efforts de chacun ont pu être pris en compte, chaque jeune a pu être encouragé et valorisé dans son avancée, par l'intervention des adultes présents mais aussi par la dynamique de groupe, ce qui a renforcé les dynamiques individuelles.

#### Conclusion:

Nos observations au cours de ce séjour, nous ont permis de mieux percevoir les difficultés des jeunes et ainsi d'affiner les objectifs de travail dans le cadre de leur projet personnalisé.

Dans le cadre des mesures d'aide éducative que nous exerçons auprès de ces jeunes, les séjours sont des supports à la relation éducative et à l'observation, qui permettent de proposer un accompagnement éducatif répondant mieux aux besoins des enfants et de leurs familles. Le contexte des séjours met en lumière d'autres aspects de la dynamique familiale et du fonctionnement de chacun, que nous ne pouvons pas percevoir dans le cadre d'entretiens, de visites à domicile, ou d'activités.

Annie LANGEVIN, Aurélie KLEIN et Céline HEROGUELLE Éducatrices spécialisées

#### **PROJET VACAF**

Le projet VACAF est un dispositif monté en partenariat avec la CAF de l'Essonne. Ce dispositif a pour objectif de favoriser :

- Soit un premier départ en vacances pour des familles qui expriment des craintes et souhaitent être accompagnées dans leur projet de vacances ;
- Soit de permettre à une famille de partir alors qu'elle vient de connaitre un changement de situation ou rencontre un problème relationnel rendant la cellule familiale vulnérable et donc potentiellement moins autonome;
- Soit un départ dans le cadre d'un accompagnement social et éducatif dans le but de consolider le travail déjà entrepris auprès de la famille.

Nous avons mis en place ce dispositif au sein du SAEMF d'Evry dans la continuité du travail d'accompagnement que nous effectuons auprès des familles. L'objectif est de permettre aux familles de se retrouver autour d'un projet porteur qui leur donne la possibilité d'appréhender à la fois l'organisation des vacances mais également de favoriser le lien social et la solidarité entre les familles habitant dans un secteur géographique proche.

Pour mener à terme ce projet nous organisons plusieurs rencontres collectives avec les familles afin de favoriser les échanges et aider les familles à préparer leur départ.

Nous avons mis en place un partenariat avec la CAF qui finance 90 % du projet mais aussi avec le lieu d'accueil, « Le Sénéquet » situé à Blainville sur mer. Ce dernier partenariat nous a permis d'avoir une personne ressource au sein de la structure d'accueil qui peut être interpellée en cas de besoin par les familles.

Parallèlement à l'accompagnement collectif, nous proposons un travail plus individualisé selon les difficultés singulières des participants (différentes démarches administratives, prendre les billets de train, accompagnement budgétaire, faire le trousseau, accompagnement physique dans les transports, mise en place d'une feuille de route)

Les éducateurs porteurs du projet sont présents lors de l'arrivée des familles sur leur lieu de vacances pour favoriser le lien entre les familles et le responsable du lieu d'accueil, préalablement rencontré afin de lui faire part du projet, mais aussi des capacités et difficultés des familles participantes.

#### Bilan

Les familles ont investi le projet dès le début. Les rencontres ont eu lieu régulièrement et les familles les ont honorées. Elles se sont impliquées dans la réalisation du projet en se rendant disponibles et en participant financièrement. Au cours de nos rencontres préparatoires, les mamans ont pu nous faire part de leurs craintes, mais aussi de leur joie de pouvoir partir en vacances en famille. Pour la majorité de ces familles, partir en vacances ne fait pas partie de leur priorité, elles ont su bénéficier pleinement d'un tel accompagnement.

La cohésion du groupe s'est faite au fur et à mesure de nos rencontres, et en particulier à l'occasion du voyage en train, au cours duquel les familles se sont retrouvées et ont beaucoup échangé ensemble. Suite au séjour, certaines familles se sont liées d'amitié et continuent à entretenir des relations d'entraide et de soutien.

En tant que professionnelles ce projet nous a permis d'expérimenter une autre relation de travail avec les familles. Nous constatons qu'elles ont su profiter de ce temps pour se ressourcer. L'accompagnement éducatif a pris une autre tournure. Pour les familles, c'est comme si elles avaient pu « recharger les batteries ».

Nous pensons renouveler cet accompagnement sur l'année 2014, et souhaiterions faire participer un plus grand nombre de familles.

Servane DA SILVA et Claude RENAULT Educatrices spécialisées

#### LES OLYMPIADES DU S.A.E.M.F.

#### Constat

La richesse des échanges, des moments partagés et des situations observées lors de nos différentes actions, nous confortent dans l'intérêt de proposer aux enfants, même le temps d'une journée, un nouvel espace leur permettant de se côtoyer autour d'activités sportives.

Que ce soit dans les quartiers ou aux portes des établissements scolaires, nous observons depuis un certain nombre d'années des antagonismes extrêmes entre jeunes sur les questions de « territoire », (par quartier ou ville), avec des phénomènes de bandes amenant parfois à des violences importantes.

Ces constats nous ont amené l'an dernier à organiser une journée de rencontre pour des jeunes issus des différentes villes et quartiers dans lesquels le SAEMF intervient. L'idée était de proposer à l'ensemble de ces jeunes des activités sportives fédératrices, dont les valeurs renvoient plus à la cohésion et au partage qu'à la compétition ou la rivalité entre les clans ou les bandes.

Cette première expérience a été très appréciée des jeunes participants, mais aussi de l'ensemble des éducateurs de SAEMF. Nous souhaitions donc renouveler cette manifestation collective sur la fin de l'année scolaire 2013.

#### Organisation

Cette année, nous nous sommes adressés à des enfants de 7 à 11 ans bénéficiant d'une mesure d'A.E.D. et qui n'ont pas pour la plupart accès à des activités extra scolaires, culturelles ou sportives, du fait de situations familiales complexes ou situations financières difficiles.

Trente-six enfants suivis dans les six antennes du S.A.E.M.F ont ainsi été invités à participer à ces deuxièmes olympiades. Comme en 2012, la journée s'est déroulée à la base de loisirs de Draveil. La mobilisation des six équipes éducatives a été importante, dix éducateurs ont assuré l'organisation, l'animation et l'encadrement de la journée, avec la participation d'autres collègues éducateurs venus pour aider. La dimension ludique collective et la coordination en équipe ne sont que peu présentes dans la réalité quotidienne de ces jeunes. Il nous apparaissait donc intéressant de leur proposer une expérience partagée, le temps d'une journée d'olympiades.

Cette journée d'activités sportives visait à valoriser les potentiels des enfants présents. C'était également l'occasion pour nous de renforcer les liens tissés dans la relation éducative.

Le sport est un excellent moyen de socialisation : il y a des règles ; on doit se respecter les uns les autres ; on y trouve des repères et des objectifs à atteindre ; autant de possibilités de se projeter seul ou collectivement vers un but à atteindre, un l'avenir.

Chaque équipe, constituée de jeunes et encadrés par deux éducateurs a concouru dans un réel esprit sportif. Le choix de mixer les équipes avait pour but de favoriser la communication et les initier à une mise en commun de leurs forces, vers un objectif commun, et tout cela dans la bonne humeur.

#### Bilan de ces deuxièmes olympiades

Les olympiades 2013 ont permis de promouvoir le travail d'équipe et le sentiment d'appartenance pour chacun des enfants. Nous avions ciblé délibérément la tranche d'âge des 7/11 ans car elle correspond à une période d'apprentissage et d'évolution de l'enfant qui se découvre comme un être en situation d'appartenance. Ainsi, la solidarité entre les différents membres du même groupe est devenue « *quasi-sacrée* » tout au long des différentes épreuves par équipe.

D'un point de vue global, cette journée a été extrêmement riche et fédératrice de valeurs et de plaisirs partagés chez les jeunes participants. Pour les éducateurs, le fait de voir évoluer différemment les enfants, dans un cadre sportif et de grand groupe a été très constructif.

#### Les relations entre enfants

La création des équipes en amont a permis d'équilibrer les équipes, en fonction des secteurs d'habitations et de tranches d'âges. Rapidement un esprit d'équipe s'est instauré, chacun soutenant l'autre dans les différentes épreuves. Les plus grands se sont parfois montrés leaders tout en restant soutenant envers les plus jeunes. Certains ont pu utiliser des ressources nouvelles dans un but commun à l'équipe.

Les adultes ont contribués à l'acceptation de certaines différences, permettant que chacun occupe sa place, sans jugement ni exclusion, dans les activités physiques parfois ardues.

Dans cette dynamique, les enfants ayant une problématique comportementale repérée sont parvenus à se canaliser, alors qu'habituellement, l'effet groupe peut développer chez eux des comportements transgressifs, les marginalisant du reste du groupe.

Le sport comme vecteur de cohésion et d'ouverture

Ainsi que nous l'avions souhaité, le sport s'est révélé un support vraiment adapté et riche en termes de socialisation. Cela a permis à beaucoup d'enfants présents de profiter d'un espace d'expression physique valorisant et attractif. Nous avons observé chez les jeunes les plus inhibés dans leur contexte habituel, de réelles capacités à se mobiliser sur ces temps collectifs, entrainés par la dynamique de groupe.

L'intérêt d'un travail d'équipe transversal

Au-delà des apports individuels pour les jeunes participants à cette deuxième olympiade, l'expérience collective partagée au niveau de l'équipe éducative élargie confirme tout l'intérêt de développer à l'avenir d'autres actions inter-équipes. Nous pensons en effet que ce type d'expérience permet d'appréhender des problématiques sectorielles souvent différentes et d'enrichir dans le même temps les réponses éducatives par une approche partagée des situations.

#### Les olympiades commentées par les enfants

Benoît: « cette journée, s'était la plus belle de toute ma vie !! »

Laura: « J'ai bien aimé et on a pu expliquer des choses aux plus petits qui ne savaient pas.. »

Antoine : « il y a des épreuves s'était dur, mais on a bien rigolé! »

Yolanda: « c'est quand la prochaine journée des olympiades ? »

Mathieu: « je suis trop content d'avoir une BD comme lot, car j'en ai jamais lu, et en plus elle est trop belle!! »

#### Baptiste CHABOTEAU

Educateur spécialisé, Co-organisateur des Olympiades

#### BILAN DE L'ANTENNE EDUCATIVE DU COLLEGE JEAN VILAR

Dans le cadre d'une convention établie avec le conseil général en 2001, puis revue en 2007, le C.D.S.E.A et son service d'A.E.D de Grigny est intervenu au collège Jean Vilar, situé en proximité, afin d'apporter aux élèves en difficulté une aide éducative au sein même de l'établissement, par l'installation d'une antenne éducative, avec deux éducatrices spécialisées à mi-temps.

Dans le cadre de la restructuration du S.A.EM.F, début 2013, la Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance du Conseil Général a demandé un recentrage de l'action du S.A.E.M.F, sur sa mission première, l'A.E.D. Aussi, bien que ce projet soit reconnu comme original et pertinent en termes d'action éducative pour les jeunes collégiens, la convention a dû être dénoncée par l'association pour la rentrée scolaire 2013, prévoyant par la même la suppression du poste éducatif dédié au collège.

Le bilan présenté reprend les principaux axes de travail développés sur l'année scolaire 2013 par le binôme éducatif présent sur l'antenne du collège. Il s'appuie sur des accompagnements personnalisés adaptés aux besoins des adolescents à partir d'entretiens individuels mais aussi sur des actions menées en petits-groupes ou en groupe classe.

#### Des entretiens individuels

L'accompagnement individualisé a été proposé à certains élèves afin d'éviter leur décrochage, en lien avec leurs difficultés scolaires, personnelles ou familiales. Les parents de ces élèves ont été rencontrés régulièrement. Ceux-ci étaient repérés par les professeurs, les CPE. La nature du suivi étant réfléchie avec l'ensemble des acteurs de l'équipe pédagogique et médico-sociale. Un premier entretien était proposé à l'élève pour évaluer si un travail éducatif pouvait être envisagé. Il était nécessaire de vérifier que celui-ci soit partie prenant de la mise en place de l'accompagnement et des objectifs et moyens à mettre en place pour l'aider. Pour certains élèves, plusieurs rencontres sur l'année et parfois sur plusieurs années ont été nécessaires pour qu'un réel travail s'engage. Pour d'autres, quelques rencontres ponctuelles ont suffi pour leur permettre de repartir sur le chemin des apprentissages dans de bonnes conditions.

L'exemple d'un élève peut être donné qui a bénéficié d'un suivi pendant deux années. Dans un premier temps, des entretiens d'échanges verbaux lui ont été proposés. Le jeune venait aux rendez-vous, mais restait mutique. Il semblait dans l'incapacité de verbaliser ses difficultés dans sa scolarité. Nous lui avons alors proposé, d'utiliser différents médias, (dessins, peinture, jeux société), pour instaurer une relation de confiance, puis une relation éducative. A travers ces supports, il a pu nous montrer des capacités de compréhension, de logique, de stratégies. Peu à peu, au cours des entretiens, nous avons pu échanger avec lui autour des difficultés qu'il rencontre et de ses projets scolaires et d'orientation. Des progrès dans son attitude et son comportement en classe ont été remarqués par ses professeurs : moins inhibé, en relation avec ses pairs et avec les adultes. La deuxième année, nous avons basé notre travail sur son orientation mais aussi les moyens à mettre œuvre pour atteindre ses objectifs. Un travail en collaboration avec la Conseillère d'Orientation Psychologue a pu permettre de mieux cibler ses attentes et ses envies. Le jeune a pu se mobiliser dans ses recherches de stage (CV, lettre de motivation, démarches auprès des lieux de stage). Il s'est mis à travailler en cours. L'intervention éducative aurait pu se poursuivre, la situation de l'élève étant encore fragile.

#### Un lieu d'écoute spécifique pour des élèves

Suite à des conflits entre élèves ou avec un adulte du collège et qui ne sont pas en mesure de se rendre en cours, quelques élèves ont été reçus à l'antenne éducative. Les objectifs de cet accueil étaient de permettre à l'élève de bénéficier d'un temps et d'un espace pour se calmer, se ressourcer. L'objectif de ce lieu d'écoute et d'échanges était de favoriser l'apaisement des tensions et la reprise des cours dans de meilleures conditions.

Mise en place de suivi dans le cadre du PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative)

Le responsable des PPRE du collège a sollicité l'antenne éducative pour proposer à des élèves de 6ème, en difficulté scolaire, liée à un manque de motivation, un accompagnement sur leur temps scolaire.

Deux groupes de trois élèves ont été constitués, encadrés par une éducatrice de l'antenne éducative et l'assistante sociale du collège. Le projet était de travailler avec eux autour d'une remobilisation scolaire, à raison d'une rencontre d'une heure par semaine. L'accompagnement s'est appuyé sur une valorisation de leurs compétences et la mise en place d'objectifs que les jeunes pourraient atteindre progressivement.

Des échanges entre pairs et avec les encadrantes pendant ces temps ont pu permettre aux élèves de réfléchir à leurs difficultés et d'envisager des moyens à mettre en place pour un changement dans leur attitude face à

leur scolarité. Des bilans ont régulièrement été faits avec le responsable des PPRE afin de partager nos observations et les progrès remarqués. Des échanges ont également eu lieu avec les professeurs des élèves concernés afin de travailler ensemble sur les efforts, les avancés dans le souci d'un travail cohérent.

#### Actions collectives dans une classe

Dès le début de l'année scolaire 2012-2013, une action collective avec des classes de 6ème en collaboration avec leurs professeurs tuteurs a été mise en place par l'antenne éducative. La demande émanait des professeurs rencontrant, dès le début de l'année, des difficultés avec leur classe.

Une réflexion a été menée en amont avec les professeurs. Cette action s'est organisée sur des temps de vie de classe par demi-groupe ou en classe entière avec comme objectif de travailler sur l'amélioration de l'ambiance de travail en classe. Les deux éducatrices de l'antenne éducative ont animé et encadré ces temps. Elle s'est réalisée par le biais de jeux de rôle de situations vécues en classe, joués par les élèves et le professeur de la classe, en inversant les rôles. Des élèves étaient placés comme observateurs des scènes jouées. Des temps de mise en commun étaient ensuite organisés pour permettre à chacun d'exprimer son ressenti sur les scènes jouées, en lien avec ce qui peut se jouer réellement en classe. L'objectif était de faire ressortir les difficultés rencontrées autour de l'ambiance de classe et de réfléchir collectivement à la conduite du changement. Une évaluation a été proposée par les éducatrices dans la classe pour échanger sur les avancés et réfléchir sur des actions à mener si besoin.

#### Intervention spécifique avec une classe

Une intervention spécifique a été menée au sein d'une classe de 3ème en co-animation avec la conseillère d'orientation psychologue du collège. Elle faisait suite au constat alarmant des professeurs de cette classe sur l'ambiance et l'absence de mise au travail. Les élèves ont été reçus en demi-groupe ou en classe entière à raison d'une à deux fois par mois, pour des temps d'échanges et de débats autour du déroulement de leur scolarité. Nous avons travaillé avec ces élèves sur la revalorisation de leurs compétences en mettant en exergue leur projet d'orientation scolaire et professionnelle. Les professeurs ont observé des changements positifs dans le comportement des élèves en classe et dans leur mise au travail pendant la période de ces interventions. Les élèves ont repéré les éducatrices et la conseillère d'orientation psychologue comme des interlocutrices à l'écoute de leurs besoins et de leurs difficultés qui pouvaient potentiellement les accompagner dans leur projet.

#### Groupe médiation

L'antenne éducative, en collaboration avec l'assistante sociale scolaire et la conseillère d'orientation psychologue du collège, a proposé d'animer un groupe « médiation » pour certains élèves. Le média utilisé était les arts plastiques. Ce groupe s'adressait à des élèves en grandes difficultés comportementales au sein de l'établissement (non-respect du cadre en classe et dans l'établissement, violence envers autrui, désinvestissement scolaire...). Les jeunes concernés ont été reçus une fois par semaine en plus de leur emploi du temps. Ils se sont investis autour d'un projet de peinture, basé sur le travail d'un artiste. Cette activité a permis de travailler avec ces jeunes autour de l'acceptation de soi, la confiance en soi, la persévérance et la communication. Une exposition des productions plastiques faites par les élèves a eu lieu en fin d'année scolaire afin de les valoriser.

Pendant toute l'année scolaire, les éducatrices sont restées en lien constant avec les professeurs. Lorsqu'un élève était accompagné, les éducatrices se mettaient en relation avec le professeur tuteur afin de faire un travail conjoint. Des entretiens entre élève et professeur ont également pu être organisés avec la présence des éducatrices afin de faire tiers dans leurs échanges et avoir un rôle de médiateur dans les relations compliquées.

Un travail individuel proposé à des élèves implique un travail de collaboration avec les différents professionnels de l'établissement. Dans cet esprit, le « groupe charnière » est une instance de réflexion qui essentielle pour échanger autour de situations d'élèves qui questionnent par leurs attitudes et élaborer des réponses adaptées. Le groupe charnière s'est tenu régulièrement tous les quinze jours.

De même, les éducatrices ont participé à différentes instances organisées par le collège qui rythment l'année scolaire (équipe éducative, commission disciplinaire, commission absentéisme). Et enfin, le travail avec les partenaires extérieurs s'est poursuivi pour faciliter le lien ou le relais avec d'autres professionnels concernés par la situation des jeunes suivis.

Christelle FONT-LAPALISSE et Séverine LE FUR Educatrices spécialisées

#### III. L'AVIS DES PARENTS

#### III.1. LE QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES

Compte-tenu des spécificités de l'intervention en milieu ouvert, il est difficile de mettre en œuvre un Conseil de la Vie Sociale, (C.V.S) en référence à la loi du 2 janvier 2002, comme mode d'expression et de participation des usagers. Au S.A.E.M.F, suite à notre première évaluation interne en 2008, pour associer les familles à l'évaluation de la qualité de la prestation, nous avons opté pour un questionnaire dans lequel leur avis est sollicité chaque année. L'objectif est de permettre aux parents et à leur enfant d'exprimer leur point de vue sur le déroulement de l'intervention en y joignant leurs critiques et leurs suggestions éventuelles. Cet outil est revu et amélioré tous les ans, en fonction des retours des familles.

Cette année, 924 questionnaires ont été envoyés aux familles dont les enfants ont bénéficié de l'A.E.D en 2013. 212 réponses nous sont parvenues, soit 23 %.

Sur la qualité de l'accueil du service et le degré d'information reçue :

- 97 % des familles estiment être bien, voire très bien accueillies au S.A.E.M.F.
- 89 % disent bien connaître le déroulement de l'A.E.D., le fonctionnement du service et le rôle de l'éducateur.
- 84 % des familles déclarent bien comprendre le rôle de l'Inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce qui marque une évolution positive par rapport aux années précédentes.

Sur leur participation au projet éducatif, l'avis des parents varie selon qu'ils estiment avoir été demandeurs de l'aide au départ ou plus ou moins contraints de l'accepter :

- 82 % des parents s'étant déclarés demandeurs de l'A.E.D disent avoir participé aux actions proposées, pour 61 % des parents non demandeurs.
- 93 % des parents demandeurs estiment que leur parole est plutôt prise en compte par les professionnels, pour 78 % des parents non demandeurs.

En ce qui concerne l'avis des familles sur le rythme des rencontres :

• 83 % des parents demandeurs ayant répondu estiment avoir rencontré suffisamment régulièrement l'éducateur contre 70 % pour les non demandeurs.

Sur les effets de l'accompagnement proposé au S.A.E.M.F:

- 90 % des parents estiment que l'intervention éducative leur a été utile, voire très utile contre 80% pour les parents non demandeurs.
- 89 % des parents demandeurs estiment avoir observé une amélioration de la relation avec leur enfant contre 70 % pour les non demandeurs.
- 80 % des parents demandeurs disent avoir observé une amélioration du comportement de leur enfant contre 61 % des non demandeurs.

Sur l'ensemble des questionnaires revenus, nous dénombrons 54 commentaires de parents que nous avons classés par thème. En dehors des commentaires sur la participation au projet éducatif, le rythme des rencontres et les effets de l'aide, nous remarquons cette année la présence de commentaires sur les conflits parentaux et les situations de séparation.

Le déficit de communication entre adultes, dont les enfants sont les enjeux, souvent conjugué à des situations d'éloignement contraint pour certains parents, peuvent créer des ruptures de liens qui amplifient les difficultés parentales à s'impliquer dans l'A.E.D ou se sentir pris en compte. Le développement de la relation de confiance et la participation de ces parents à la mesure est alors parfois très limitée voire inexistante. Cette difficulté majeure dans la collaboration à l'A.E.D est clairement identifiée par les professionnels comme un frein dans le travail éducatif et l'amélioration potentielle des situations des enfants.

#### III.2. LES COMMENTAIRES DES FAMILLES

#### III.2.1. La participation au projet d'accompagnement de l'enfant

- « Bonjour, je connais peu mes droits et obligations vis-à-vis de la prise en charge de mon enfant. Je participe peu également au projet d'accompagnement car j'ai peu de contacts avec l'éducateur. A chaque prise de décision concernant la scolarité ou les différentes actions menées pour mon enfant, je suis au courant après ! Je souhaiterais que l'on prenne la peine de me joindre, ou me rappeler quand cela est nécessaire ; voire me tenir au courant de l'état de santé (quand cela s'avère) de ma fille, car quand des « problèmes » se présentent, je suis toujours au courant plusieurs semaines (jours plutôt…) après. Même si j'ai contact avec mon enfant, je le souhaiterais d'une autre manière. »
- « Je souhaite continuer l'aide que vous apportez aux enfants et je compte être suffisamment présente pour mes rendez-vous et mes obligations au sein de votre service. Merci. »
- « Malheureusement, alors que je suis à l'origine de cette aide, hormis la confrontation avec la mère de mon fils, je n'ai plus jamais été convoqué. Toutefois, je dois reconnaitre que le travail que vous avez effectué a porté ces fruits puisque je sens mon fils beaucoup plus épanoui. Bien à vous. »
- « J'aurai souhaité avoir des questions sur les parents qui justifient ma situation, car la plupart ne correspondent pas ou ne me justifient pas surtout. J'ai eu juste l'impression que les questions devaient être plus posées à sa mère que moi qui ne fait que des entretiens téléphoniques, même si j'ai mon mot à dire. »
- « Questionnaire assez compliqué à remplir vu que j'ai, pour la plupart du temps, été tenu à l'écart, toutes les décisions étant prises en accord avec madame... »

#### III.2.2. La fréquence des rencontres proposées

- « Les éducateurs sont débordés et ont peu de temps à consacrer aux enfants, 1 heure n'est pas suffisant. Il faudrait qu'il y ait plus de moyens financiers par l'Etat pour embaucher plus d'éducateurs. Cela ne changera pas de sitôt. Malgré cela, les éducateurs font un très bon boulot et sont très courageux. »
- « Nous voudrions plus de rendez-vous afin d'améliorer le projet éducatif auprès des enfants et ils ne sont pas vus régulièrement par les éducatrices. Cordialement. »
- « La nouvelle éducatrice de mon fils le prend souvent, mieux qu'avant. Ma proposition serait qu'elle le voit 3 fois dans le mois (vers le 6, 15, 25) par exemple. Dans l'ensemble, le service est bien. Accueil téléphonique prend bien les messages. J'espère continuer avec vos services le plus longtemps possible. Merci à tous et toutes. »
- « Je constate que mon enfant n'est pas assez suivi par son éducateur. Mon enfant ne prend pas en compte les suggestions. »
- « C'est une aide importante qui a aidé mon enfant. Hélas j'aurai voulu plus d'implication dans le cadre scolaire, l'éducatrice prenait contact avec l'école mais en 1 an on ne s'est vu qu'une fois tous ensemble, je comprends que c'est difficile à mettre en place. Mais assez contente du suivi en général. »
- « Pour ce qui me concerne, j'attendais un suivi plus soutenu pour des sorties, comme demandé, une fois par semaine car mon enfant qui a déjà du mal à sortir, perd le pli de ne plus faire de sortie qui sont trop éloignées les unes des autres dans le temps. »
- « J'aimerais encore organiser des vacances pour mes enfants, plus d'activités sur l'extérieur comme les groupes qui ne sont pas toute l'année. »
- « Les enfants sont plus gais et demandent toujours quand ils ont rendez-vous !»

#### III.2.3. Les effets de l'accompagnement éducatif

- « Mon enfant ne bénéficie plus de l'aide éducative depuis le mois de juin. Durant une année, elle a été suivie par les éducateurs du SAEMF. Cet accompagnement a été très bénéfique dans l'amélioration de mes rapports avec mon enfant. »
- « Grâce à vous, nous nous sommes retrouvés mon fils et moi. Il a pu se construire un avenir sur un métier qu'il aime beaucoup. Je vous remercie pour votre aide et si j'ai de nouveau besoin de vous je n'hésiterai pas à vous recontacter. Bien amicalement à toute l'équipe. »
- « Moi, je suis très contente de ce service éducatif. J'espère que ça va continuer pour mon fils cette année merci. »
- « Personnel très impliqué, mais hélas manque de moyens humains dû aux politiques mises en place et les budgets alloués en terme d'embauche. »
- « Très bonne prise en charge de mon enfant. Grande disponibilité et grandes qualités relationnelles des éducateurs. »
- « Je suis très satisfaite de l'intervention de l'éducateur qui a toujours été présent quand j'étais en demande et prend toujours des nouvelles. Grand merci à lui et à ses collègues qui ont su prendre la relève pour nous aider lorsque celui-ci était absent. »
- « Je remercie l'éducateur sur le travail accompli avec mes deux enfants tant sur l'accompagnement scolaire et les conseils au quotidien. Merci beaucoup. »
- « Dans un passage très difficile de ma vie, je suis très content d'avoir le soutien de l'éducatrice en ce qui concerne l'éducation et le suivi scolaire de mon fils. »
- « Tout c'est très bien passé. Je remercie encore toute l'équipe qui a accompagné durant tout ce temps mon fils (qui a été métamorphosé). Remerciements. »
- « Les dialogues avec l'éducatrice ont été très satisfaisants. Quant au comportement de mon fils, je suis dubitatif. En effet, je lui ai laissé la porte ouverte mais fait les premiers pas mais il m'ignore toujours. La balle est dans son camp. Merci pour tout et à tous. P.S : désolé pour le retard. »
- « Le comportement de mon enfant s'est amélioré depuis qu'il est suivi avec un éducateur et même moi, ça m'aide beaucoup et on continue car on est vraiment satisfaits. Merci à vous l'équipe du SAEMF. »
- « Je souhaite aussi dire que les éducatrices m'aident beaucoup concernant mes enfants. Elles font très très bien leur travail !!! ② très satisfaite. »
- « J'ai vraiment découvert tout le bon travail que le SAEMF réalise pour aider à garder rien qu'un bout de relation avec deux enfants et ma femme. J'aimerai faire un jour (mais nous n'en sommes pas rendus là encore, patience et persévérance!) comme dans une bonne et vraie famille sans l'aide du SAEMF! Des étapes se sont déjà validées. Je garde espoir de vivre une vraie vie de famille sans l'aide, les béquilles que les services sociaux déploient auprès des demandeurs d'aide. Merci de votre patience, de votre énergie... »
- « Depuis quelques temps et avec votre soutien, j'ai beaucoup moins de conflits avec mon enfant. Votre travail est très important et je vous en remercie. »
- « Je voudrais souhaiter tous mes compliments à toutes et tous les éducateurs pour leur courage et leur ténacité. Tous mes compliments ainsi qu'au conseil général. Cordialement. »
- « Je suis heureux de l'amélioration de mon fils grâce à vous et j'espère que cela continuera comme ça. Merci. »

#### III.2.4. Les inquiétudes parentales

- « Mon fils refuse souvent les rendez-vous de son éducateur. Il est influencé par des groupes, des amis musulmans et il regarde des films de guerre tard, pendant la nuit quand tout le monde dort. J'ai peur des fréquentations ; j'ai peur qu'il se retrouve en Syrie. »
- « Je n'ai constaté aucun changement. Mon fils sèche toujours autant, fugue, etc. Malgré l'aide éducative, je suis découragée. On culpabilise les parents, ça oui. Toutes les remarques qu'on peut entendre !!! Je pense que tout parent aimerait que tout se passe normalement dure période. Je pense qu'on ne peut compter que sur soi. Ne faudrait-il pas agir en prévention avec les écoles. Et le cannabis où tout le monde ferme les yeux, il pense qu'il faut comprendre pourquoi il fait ça. »
- « Cela fait déjà un an que mes deux enfants sont accompagnés par vos soins et je n'ai vu aucune amélioration ni résultats positifs, que ça soit au niveau scolarité ou leur comportement à mon égard sauf avec le plus jeune des deux avec qui j'ai dû forcer les choses et c'est positif. Par contre et par rapport à ce que mon jeune fils me raconte, mon fils aîné qui ne me parle pas depuis plus d'un an « chose qui l'arrange » est livré à lui-même profitant de la maladie de sa mère qui est de sa part très dépassée. De ce fait, je vous sollicite afin de se voir plus souvent dans le cadre d'étudier au mieux les possibles solutions et méthodes pour améliorer leur situation. Cordiales salutations. »

#### III.2.5. L'impact des conflits parentaux

- « Madame, Monsieur, vu que depuis moins de 6 mois, que le soutien éducatif et l'accompagnement envers mon fils et ses éducateurs et éducatrices cela à donner beaucoup d'améliorations, sur le plan psychologiquement, même si peu ! Je suis heureux de ce travail de près ! Comme l'assemblement m'a aidé, de voir les choses plus claires, entre mon fils et notre couple, même étant séparé. Je serais toujours à votre disposition, comme je le souhaite aussi, que cela continue. Pour le moment, surtout on est encore fragile pour cette séparation. L'important c'est mon fils le bénéfique pour lui. Merci infiniment. »
- « Mes enfants n'ont pas de problèmes lorsqu'ils sont chez moi. Pour ce qui est de la scolarité, ils sont bien intégrés et progressent comme des enfants de leurs âges. Je me mets un point d'honneur à faire leurs leçons chaque fois qu'ils sont chez moi. Les éducatrices se sont plus intéressée aux problèmes du couple en s'apercevant que les enfants n'avaient aucun problème, (je dis bien chez moi), chez le père je n'en sais rien. »
- « A mon grand regret, le père par vengeance à solliciter une aide éducative par jugement pour enfant en danger ! Après décision, pas besoin d'aide éducative mais je l'ai sollicitée car je gère l'enfant seule depuis sa naissance, obtenu accord mais en septembre 2013, le père a mis fin par courrier !!! Donc, aucun résultat pour l'enfant. »
- « Sachant que mon fils pour le moment ne vit pas avec moi mais toutes les fois où je vois mon fils, je remarque un changement positif. »

#### III.2.6. Des demandes spécifiques

- « Je vous demande encore de l'aide pour renouveler l'aide du Conseil Général pour l'année scolaire 2014/2015 pour sa scolarisation au collège St Nicolas d'Igny. Je suis seule avec mon fils et je veux le mieux pour lui, pour qu'il puisse avoir un avenir. Depuis qu'il y est, ses notes sont meilleures et nous nous disputons moins. De plus, il est « jsp » à la caserne de Pompiers de Massy et prépare son baptême sur deux ans avec la classe de la Pastorale ». J'ai aussi des soucis de santé et je vais devoir subir des interventions chirurgicales lourdes. S'il vous plaît, aidez-moi! Merci. »
- « Présence d'une psychologue dans le centre, car même si les éducateurs sont très bien, ils ne sont pas formés pour donner des solutions quand il y a des problèmes au sein de la famille ou quand le jeune est tout simplement contre toute forme de scolarité. »

## IV.L'ACTIVITE DU S.A.E.M.F. EN CHIFFRES

### **SOMMAIRE**

IV.1.	ACTIVITE GLOBALE	35
IV.1.1.	JOURNEES REALISEES	35
IV.1.2.	SITUATIONS ADRESSEES AU S.A.E.M.F.	35
IV.1.3.	ADMISSIONS	36
IV.1.4.	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	37
IV.1.5.	LES SORTIES	39
IV.1.6.	COMPARATIF DEMANDES / ENTREES / SORTIES	40
IV.2.	S.A.E.M.F. D'EVRY	41
IV.2.1.	ACTIVITE DE L'ANTENNE – JOURNEES REALISEES	41
IV.2.2.	SITUATIONS ADRESSEES	41
IV.2.3.	LES ADMISSIONS	43
IV.2.4.	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	44
IV.2.5.	LES SORTIES	46
IV.3.	S.A.E.M.F. DE CORBEIL-ESSONNES	49
IV.3.1.	ACTIVITE DE L'ANTENNE – JOURNEES REALISEES	49
IV.3.2.	SITUATIONS ADRESSEES	49
IV.3.3.	LES ADMISSIONS	51
IV.3.4.	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	52
IV.3.5.	LES SORTIES	54
IV.4.	S.A.E.M.F. DE GRIGNY	57
IV.4.1.	ACTIVITE DE L'ANTENNE – JOURNEES REALISEES	57
IV.4.2.	SITUATIONS ADRESSEES	57
IV.4.3.	LES ADMISSIONS	59
IV.4.4.	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	60
IV.4.5.	LES SORTIES	61
IV.5.	S.A.E.M.F. DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	65
IV.5.1.	ACTIVITE DE L'ANTENNE – JOURNEES REALISEES	65
IV.5.2.	SITUATIONS ADRESSEES	65
IV.5.3.	LES ADMISSIONS	67
IV.5.4.	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	69
	LES SORTIES	71
	S.A.E.M.F. DE SAVIGNY-SUR-ORGE	73
	ACTIVITE DE L'ANTENNE – JOURNEES REALISEES	73
	SITUATIONS ADRESSEES	73
IV.6.3.	LES ADMISSIONS	75
IV.6.4.	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	76
	LES SORTIES	78
	S.A.E.M.F. DE VIGNEUX-SUR-SEINE	81
	ACTIVITE DE L'ANTENNE – JOURNEES REALISEES	81
	SITUATIONS ADRESSEES	81
	LES ADMISSIONS	83
	FAMILLES ET ENFANTS SUIVIS	84
IV.7.5.	LES SORTIES	86

# IV.1. ACTIVITE GLOBALE DU S.A.E.M.F.

## IV.1.1. Journées réalisées

	Activité prévue	Activité réalisée	Différence	%
CORBEIL	57 590	52 850	-4 740	-8,23%
EVRY	57 590	55 746	-1 844	-3,20%
GRIGNY	74 044	67 801	-6 243	-8,43%
ST MICHEL	41 136	42 195	1 059	2,57%
SAVIGNY	41 136	41 165	29	0,07%
VIGNEUX	57 590	58 541	951	1,65%
TOTAL	329 086	318 298	-10 788	-3,28%

## IV.1.2. Situations adressées au S.A.E.M.F.



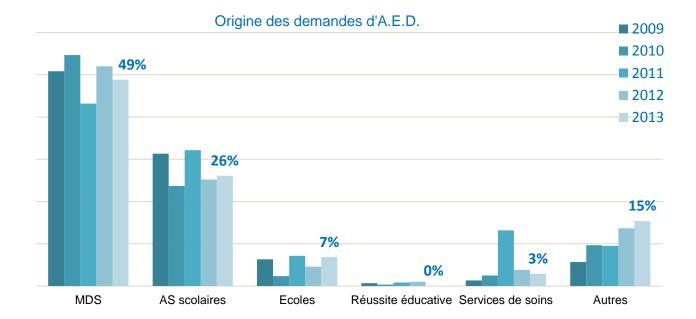


- Le nombre de familles adressées au SAEMF a augmenté de 35% entre 2009 et 2013
- Cette indication confirme un des effets principaux de la loi du 5 mars 2007 : « Toutes les situations de protection de l'enfance sont d'abord orientées vers de l'A.E.D »

### Evolution du nombre d'enfants adressés



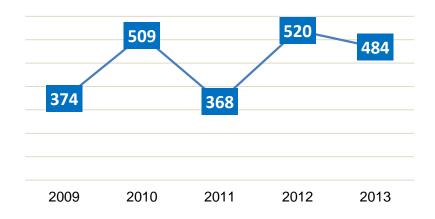
- L'augmentation du nombre d'enfants adressés au SAEMF est de 45% entre 2009 et 2013.
- Cette évolution est convergente avec l'augmentation du nombre de familles orientées. Les besoins d'intervention augmentent régulièrement depuis 2007-2009.



- La moitié des situations sont orientées au SAEMF par les MDS.
- ¼ des situations sont orientées par les AS Scolaires. Elles concernent essentiellement des adolescents décrochés scolairement, pris dans des phénomènes d'absentéisme et de marginalisation, faute de présence ou d'accompagnement parental et de repères sociétaux stables.
- Le nombre de situations venant des écoles élémentaires reste faible, avec 7%.
- Les orientations venant des services de soins, (CMP, CMPP) sont marginales, 3%.
- Les 15% « Autres », comptabilisent les situations d'A.E.D venant de l'ASE et d'autres services de milieu ouverts ainsi que les extensions de mesure. Ces extensions sont sollicitées soit par les familles elles-mêmes soit à l'initiative du service.

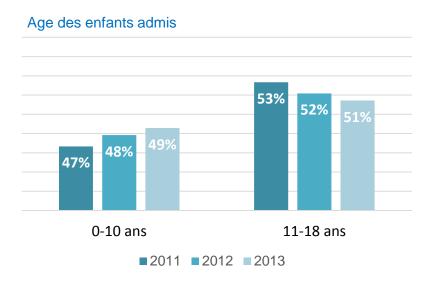
### IV.1.3. Admissions

### Evolution du nombre d'enfants admis



Au total, 484 enfants ont été admis au SAEMF en 2013.

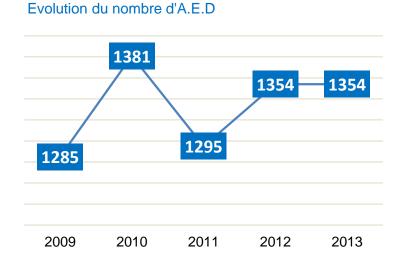
- Ce nombre a augmenté globalement de 30% sur la période 2009 / 2013, pondéré par une baisse de 7% la dernière année.
- En parallèle, le taux de rotation des admissions continue d'augmenter, représentant 36% de l'effectif en 2013, soit + 1/3 des A.E.D exercées.



Le ratio 0-10 ans / 11-18 ans passe de 47% / 53% en 2011 à 49% / 51% en 2013.

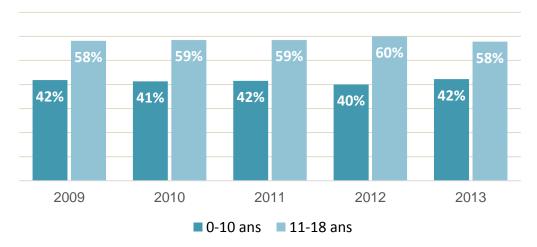
- L'augmentation des admissions de plus jeunes enfants ne coïncide pas pour autant avec l'afflux de situations relevant du champ de la prévention.
- En 2013, 57% des situations orientées faisaient suite à des Informations préoccupantes.

# IV.1.4. Familles et enfants suivis

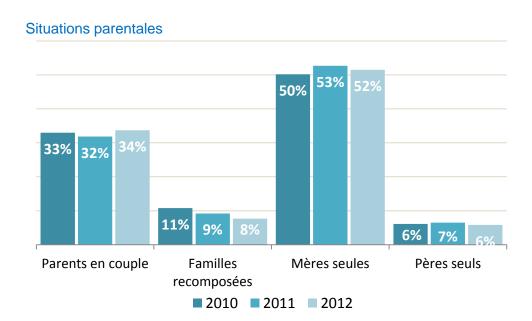


• Le nombre d'enfants bénéficiaires de l'A.E.D a augmenté de 5.35% entre 2009 et 2013. Il est stable les deux dernières années.

## Age des enfants présents



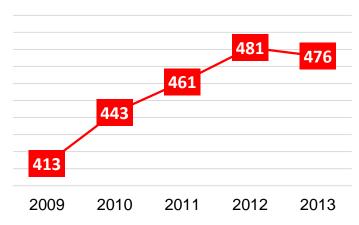
- Globalement, le ratio 0-10 ans / 11-18 ans reste stable sur 5 ans.
- Nous observons cependant un nombre d'adolescents bénéficiaires de l'A.E.D particulièrement élevé à St Michel, avec 69% de l'effectif et une baisse de ce taux à Vigneux, qui passe de 63% à 56%.



- Nous notons peu d'évolution concernant la constitution des familles suivies en A.E.D.
- Les parents isolés représentent 58% de l'ensemble des familles.
- La part des parents en couples est stable.
- Les familles recomposées sont comptabilisées en tant que tel à partir du moment où le conjoint du parent, vit au domicile familial et participe à l'éducation de(s) l'enfant(s).

## IV.1.5. Les sorties



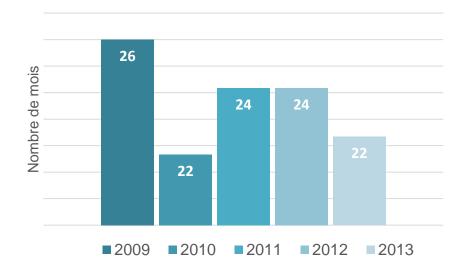


- Avec 476 fins de mesure en 2013, nous enregistrons une hausse de 9,50% du nombre de sorties sur 5 ans.
- Le taux de rotation reste élevé, avec 35% de l'effectif, soit + 1/3 des A.E.D.

### IV.1.5.1. Motifs des fins de mesure et orientations

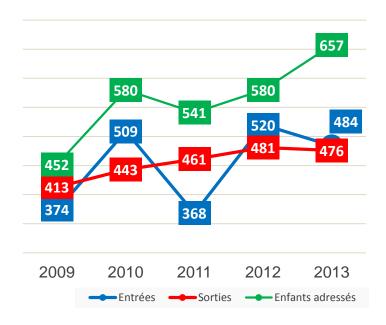
- 33% des fins de mesure interviennent suite à une amélioration de la situation de l'enfant, ce qui représente une baisse globale de 6 points sur la période 2009 / 2013.
- ¼ des fins de mesure sont liées à l'absence d'adhésion des familles à l'A.E.D. Ces situations non résolues et toujours très fragiles présentent encore fréquemment des risques pour les enfants, faute d'autres interventions possibles ou de relai social immédiat.
- 20% des arrêts sont liés à des demandes de saisine judiciaire effectuées par le service, ce qui constitue globalement une hausse de 6 points sur la période 2009 / 2013.
- 7% des fins d'A.E.D s'orientent vers des placements négociés avec la famille dans le cadre de l'Accueil Provisoire.
- 10% des fins d'A.E.D sont causées par le déménagement de la famille.
- Le pourcentage des fins de mesures liées à une indication de protection se monte globalement à 27% des sorties en 2013.

## IV.1.5.2. Durée moyenne des A.E.D.



• La durée moyenne des A.E.D baisse globalement sur la période, passant de 2 ans et 2 mois en 2009 à 1 an et 9 mois en 2013.

# IV.1.6. Comparatif demandes / entrées / sorties



# IV.2. S.A.E.M.F. D'EVRY

IV.2.1. Activité de l'antenne – Journées réalisées

EVRY	PREVUE	REALISEE	ECART	%
2013	57 590	55 746	- 1 844	- 3.20%

L'activité est déficitaire sur l'année 2013 et s'élève à -1 844 journées. Ce déficit s'explique du fait de deux congés parentaux de 20% non remplacés. Bien que l'activité ne soit pas recalculée en conséquence, les éducatrices à temps plein ont suivi régulièrement entre 22 et 25 mesures.

### IV.2.2. Situations adressées

IV.2.2.1. Nombre de situations adressées

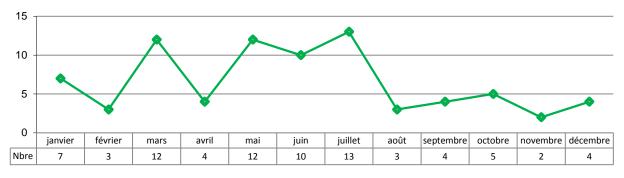
	Nombre d'enfants			Nombre de familles			Moyenne d'enfants signalés par famille		
EVRY	2011      2012      2013        96      101      131		2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
			131	67	70	79	1,43	1,44	1,66

L'augmentation du nombre de familles et d'enfants adressés se confirme sur les trois dernières années.

Le nombre d'enfants adressés par famille augmente : 1,66 enfant/famille en 2013 contre 1,43 2011. En 2013, de nombreuses demandes adressées concernaient plusieurs enfants voire la totalité de la fratrie. Ce phénomène est à rapprocher d'un besoin d'aide global des parents.

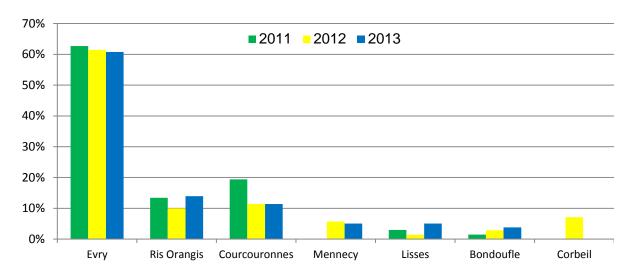
Sur les 79 familles orientées en 2013, 36 l'étaient suite à une information préoccupante (46%) et 43 dans le cadre de la prévention (54%).

IV.2.2.2. Evolution mensuelle du nombre de demandes en 2013



Le nombre d'orientations n'est pas homogène sur l'année. Des pics sont observés, comme les années précédentes, au moment des vacances scolaires (mars, juillet) en lien avec des demandes plus nombreuses venant des assistantes sociales scolaires.

IV.2.2.3. Origine géographique des familles adressées

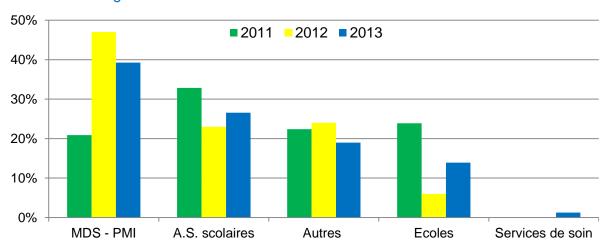


79 familles ont été orientées en 2013, correspondant à 131 enfants.

•	Evry	48 familles,	soit	61 %
•	Ris-Orangis	11 familles,	soit	14 %
•	Courcouronnes	9 familles,	soit	11 %
•	Lisses	4 familles,	soit	5 %
•	Mennecy	4 familles,	soit	5 %
•	Bondoufle	3 familles,	soit	4 %

Le secteur d'Evry reste le plus important en termes de familles adressées. Le secteur de Mennecy reste à la marge.

IV.2.2.4. Origine des demandes d'A.E.D.



- Les M.D.S. restent les partenaires privilégiés avec 39 % des demandes.
- Les assistantes sociales scolaires nous orientent 26% des situations.
- La catégorie « autres » correspond à des orientations de services d'A.E.M.O., de services d'A.E.D d'autres départements, ou à des extensions au sein d'une fratrie déjà suivie.

#### IV.2.2.5. Orientation des demandes d'A.E.D.

- Sur les 79 familles adressées, 52 ont pu aboutir à la mise en place de l'A.E.D.
- 14 ont été classées sans suite pour refus ou rendez-vous non honorés, une n'a pas maintenu la demande pour cause de déménagement, 2 ont été réorientées vers le judiciaire.
- 10 situations étaient en cours au 31/12/2013.

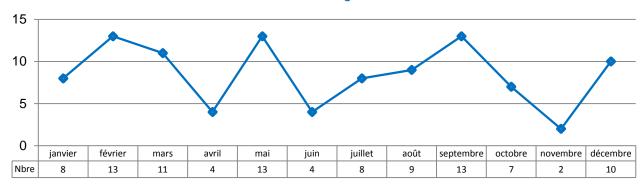
## IV.2.3. Les admissions

	Nombre d'enfants admis			Nombre de familles admises			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
EVRY	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	63	100	102	37	62	57	1,70	1,61	1,79

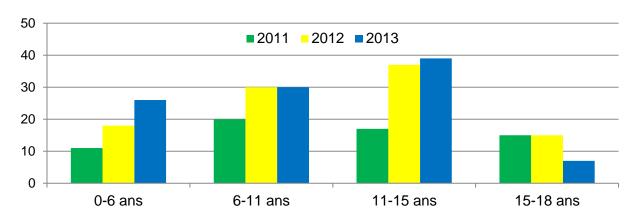
Parmi les 102 enfants admis cette année, neuf concernaient des extensions dans des familles déjà suivies : deux dans les trois mois d'élaboration de projet et sept dans des mesures d'au moins un an.

Le taux de rotation des enfants admis augmente considérablement, passant de 28% en 2011 à 42% en 2013.

IV.2.3.1. Evolution mensuelle du nombre d'A.E.D signées en 2013



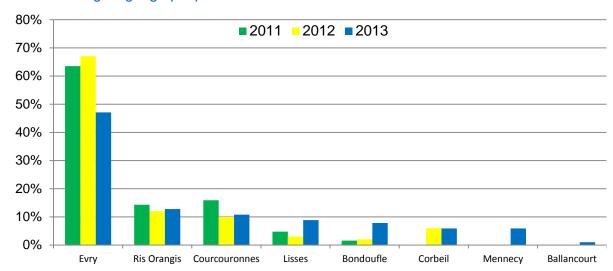
IV.2.3.2. Age des enfants admis



Sur les 102 enfants admis, 61 sont des garçons (60%) et 41 des filles (40%).

Au niveau des plus jeunes, nous constatons une forte augmentation du nombre de garçons admis (10 garçons pour 5 filles). Un second bond est constaté à l'entrée en primaire, mais cette fois de manière plus répartie, (16 garçons et 14 filles). A l'entrée au collège, une troisième hausse est observée pour les garçons admis, alors que le nombre de filles se stabilise (25 garçons pour 14 filles).

IV.2.3.3. Origine géographique des admissions



- Evry est à l'origine de 48 admissions, ce qui reste très majoritaire, malgré une baisse en 2013 dans ce secteur d'intervention historique.
- L'ensemble des autres admissions sont réparties sur les différentes villes où nous intervenons. Elles concernent 54 enfants.

Globalement le nombre d'enfants admis originaires du secteur géographique de la MDS d'Evry a sensiblement baissé en 2013, avec 47% des admissions. En parallèle, nous notons une augmentation des admissions via la MDS de Ris-Orangis qui représentent 40% de l'ensemble en 2013.

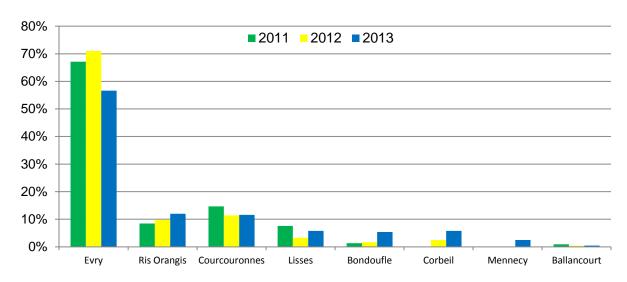
# IV.2.4. Familles et enfants suivis

	Nombre d'enfants suivis durant l'année			Nombre de familles suivies durant l'année			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
EVRY	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	225	245	242	128	143	145	1,76	1,71	1,67

En 2013, 242 enfants ont bénéficié d'une A.E.D. pour 145 familles.

La moyenne d'enfants par famille est de 1,67.

## IV.2.4.1. Répartition géographique des A.E.D.



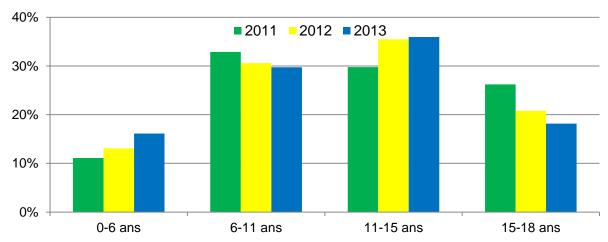
- 57% du nombre d'enfants suivis sont domiciliés sur la ville d'Evry.
- Les autres enfants suivis habitent de manière réparties sur Ris-Orangis, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle.
- Nous intervenons auprès de 14 enfants habitant Corbeil, 6 enfants à Mennecy et 1 enfant à Ballancourt.

Le nombre d'enfants suivis, originaires des secteurs rattachés à la MDS d'Evry restent largement majoritaires avec 57% de l'ensemble. Les enfants bénéficiaires de l'A.E.D originaires du secteur de la MDS de Ris-Orangis représentent 35%.

# IV.2.4.2. Age des enfants présents

Nombre total de garçons : 141, soit 58% des A.E.D

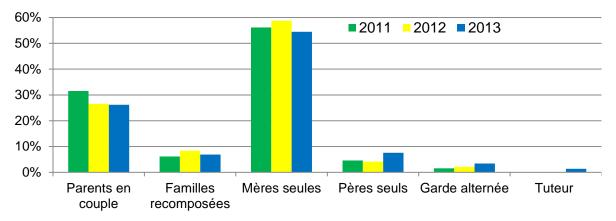
Nombre total de filles: 101, soit 42% des A.E.D



- L'âge est calculé au 31.12.2013
- En 2013, 54% des enfants suivis ont entre 11 et 18 ans.
- La part des jeunes collègiens augmente et constitue 35% des l'ensemble, au détriment du nombre de 15/18 ans qui baisse régulièrment sur la période.
- Les enfants en âges primaire constituent 30% de l'effectif, mais baisse légérement.
- Le nombre d'A.E.D exercées pour des jeunes enfants est en augmentation en lien avec le nombre d'admissions dans la même tranche d'âge. Il passe de 11% à 17% de l'effectif.

# IV.2.4.3. Situations parentales

La majorité des familles qui ont bénéficié d'une A.E.D. est de type monoparental (67 % en 2012, 62 % en 2013). Ce chiffre reste constant depuis quelques années, tant au niveau des mères seules que des pères seuls.



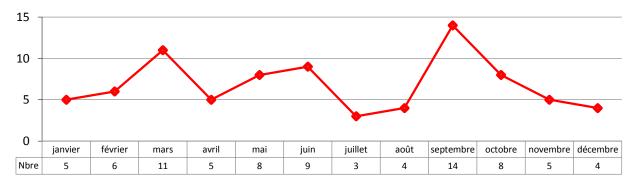
### IV.2.5. Les sorties

	_	mbre d'enfa s durant l'ar		Nombre de familles sorties durant l'année			
EVRY	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
	80	105	82	46	56	54	

82 enfants ont fait l'objet d'un arrêt d'A.E.D. au cours de l'année 2013, représentant 54 familles, soit un taux de rotation de 34 % par rapport à l'effectif annuel, ce qui constitue une baisse de 10 points par rapport à 2012.

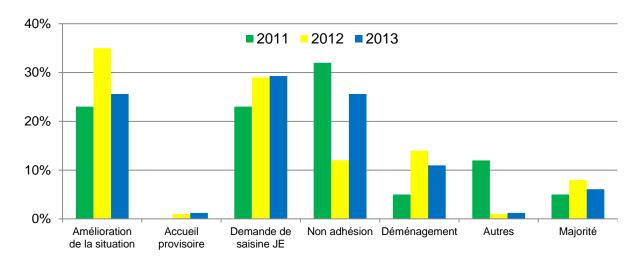
On peut noter une assez grande stabilité de durée pour les mesures exercées en actuellement. Pour autant, nous observons qu'un grand nombre d'A.E.D s'arrête suite à une demande de saisine des autorités judiciaires.

IV.2.5.1. Evolution mensuelle du nombre d'arrêts d'A.E.D en 2013



L'augmentation subite du nombre de sorties en septembre 2013 concernent trois fratries de trois enfants pour lesquelles une Information Préoccupante a été rédigée avec une saisine des autorités judiciaires immédiate soit en A.E.M.O. soit en O.P.P. En 2013, la durée moyenne d'accompagnement était de 1 an et 6 mois.

### IV.2.5.2. Motifs des arrêts de l'A.E.D.



## En 2013, sur les 82 fins de mesures :

- 29% ont fait l'objet d'une demande de saisine judiciaire, soit pour 24 enfants.
- 26% des A.E.D se sont arrêtées du fait d'une amélioration de la situation, (21 PC).
- 26% des mesures se sont interrompues pour non adhésion des familles, (21 PC).
- 11% des A.E.D se sont arrêtées du fait du déménagement des familles, (9 PC).
- 6% des arrêts sont liés à l'atteinte de l'âge de la majorité pour 5 jeunes.
- Un enfant a été émancipé et une situation a été passée.

Nous constatons une baisse du nombre de fin de mesure liée à l'amélioration de la situation. Ce premier constat, comparé à l'augmentation significative des arrêts de mesures pour non adhésion des familles aux actions proposées marque une dégradation préoccupante du type de situations orientées.

Nous l'expliquons par l'origine de la mise en place de ces mesures qui sont intervenues, dans la plupart des cas, suite à une Information Préoccupante. De ce fait, les familles se sont trouvées le plus souvent contraintes d'accepter l'aide, s'engageant peu ou pas dans le travail proposé. Le nombre élevé des arrêts pour saisine judiciaire confirme ce constat.

Brigitte DESPALLES MINGOUONO Chef service

# IV.3. S.A.E.M.F. DE CORBEIL-ESSONNES

## IV.3.1. Activité de l'antenne – Journées réalisées

CORBEIL- ESSONNES	PREVUE	REALISEE	ECART	%
2013	57 590	52 850	- 4 740	- 8,23%

L'activité du service est calculée en fonction d'un accordé à 98%, pour 7 postes éducatifs à temps plein. Elle a été déficitaire pour cette année 2013.

# IV.3.2. Situations adressées

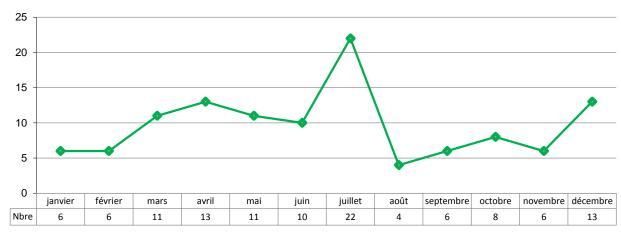
#### IV.3.2.1. Nombre de situations adressées

CORBEIL- ESSONNES	Nombre d'enfants			Nom	bre de fan	nilles	Moyenne d'enfants signalés par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	104	74	116	62	52	81	1,68	1,42	1,43

Le nombre de familles et celui des enfants adressés vers notre service est légèrement en hausse en 2013. La moyenne d'enfants signalés par famille est de 1,43 en 2013.

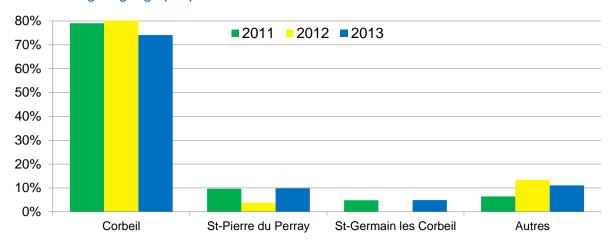
Sur les 81 familles orientées à l'antenne, la proposition d'une Aide Educative à Domicile faisait suite à une Information Préoccupante pour 51 d'entre elles.

IV.3.2.2. Evolution mensuelle du nombre de demandes en 2013



L'afflux exceptionnel de demandes d'A.E.D en juillet (22) s'explique par la densité des orientations effectuées en fin d'année scolaire par les assistantes sociales scolaires mais également par les assistantes sociales de polyvalence.

IV.3.2.3. Origine géographique des familles adressées

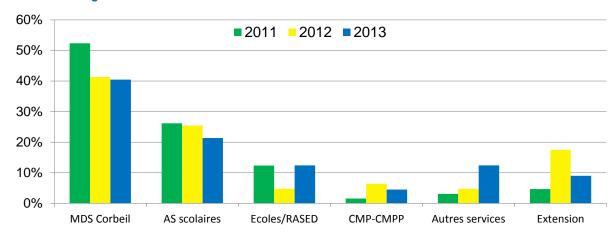


81 familles ont été orientées en 2013, correspondant à 116 enfants.

La répartition géographique des familles se décompose ainsi :

•	Corbeil-Essonnes	60 familles, soit 74 %
•	St-Pierre-du-Perray	8 familles, soit 10 %
•	Soisy-sur-Seine	4 familles, soit 5 %
•	St-Germain-lès-Corbeil	5 familles, soit 5 %
•	Tigery	2 familles, soit 3 %
•	Villabé	1 famille, soit 1 %
•	Etiolles	1 famille, soit 1 %
•	Saintry-sur-Seine	1 famille, soit 1 %

# IV.3.2.4. Origine des demandes d'A.E.D.



Sur les 81 familles orientées vers l'antenne, 36 l'ont été par la M.D.S. (40%)

- 19 demandes proviennent des assistantes sociales scolaires, soit 21%.
- Les orientations venant des CMP-CMPP ne représentent que 4 familles soit 4 %.
- 8 familles ont bénéficié d'une extension de l'A.E.D. pour un ou plusieurs de leurs enfants (10 enfants).
- Les demandes en provenance des écoles élémentaires et maternelles correspondent à 11 familles.
- 11 familles ont été adressées vers l'antenne suite à une évaluation sociale réalisée par des partenaires tels que l'UDAF, le Conseil Général du 89, une assistante sociale de la C.A.F. ou d'un hôpital, le juge des enfants...

### IV.3.2.5. Orientation des demandes d'A.E.D.

- En 2013, l'A.E.D. a pu s'engager pour 59 % des familles adressées (48 familles, 73 enfants).
- 7 % des demandes (6 familles, 6 enfants) ont été classées sans suite, soit parce que les parents n'ont pas répondu aux propositions de rencontre, soit parce qu'ils ont refusé l'intervention éducative, soit parce qu'ils ont trouvé d'autres solutions ou encore parce qu'ils ont déménagé avant la mise en place de la mesure. Ces situations classées sans suite ont fait l'objet d'une information à l'Inspectrice Enfance.
- Au 31 décembre 2013, nous comptons 35 enfants orientés pour lesquels l'A.E.D. n'avait pas pu démarrer. 16 mesures ont été signées en janvier 2014.

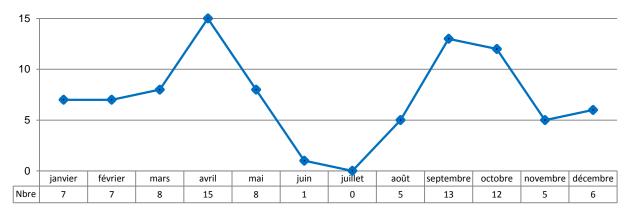
## IV.3.3. Les admissions

CORBEIL- ESSONNES	Nombre d'enfants admis			Nombre de familles admises			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	59	100	87	41	55	58	1,44	1,82	1,5

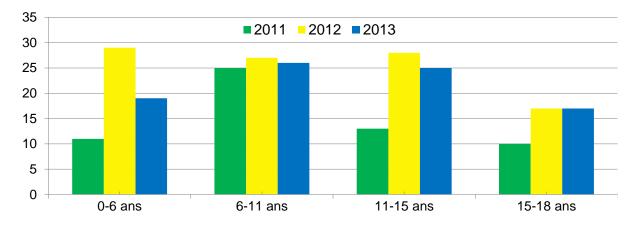
En 2013, 87 enfants ont été admis à l'antenne de Corbeil-Essonnes.

Le taux de rotation des enfants admis est de 37%

IV.3.3.1. Evolution mensuelle du nombre d'admissions en 2013

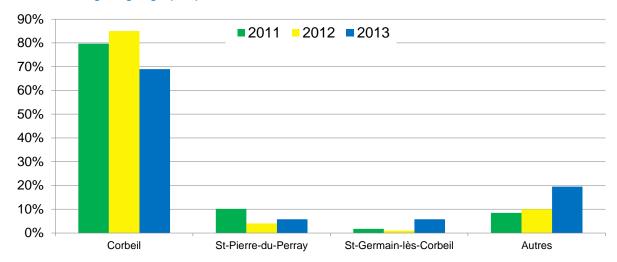


IV.3.3.2. Age des enfants admis



Sur les 87 enfants admis, 49 sont des garçons (56 %) et 38 des filles (44 %).

IV.3.3.3. Origine géographique des admissions



Nous avons admis en 2013 :

- 60 enfants habitant Corbeil-Essonnes, soit 69 % de l'ensemble.
- 7 enfants originaires de Soisy-sur-Seine, soit 8 %.
- 5 enfants de Saint-Pierre-du-Perray et 5 de St-Germain-lès-Corbeil
- 4 enfants de Tigery.

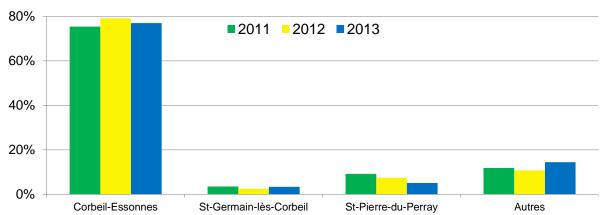
## IV.3.4. Familles et enfants suivis

CORBEIL- ESSONNES	Nombre d'enfants suivis durant l'année			Nombre de familles suivies durant l'année			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	225	240	235	132	142	135	1,70	1,69	1,74

En 2013, 235 enfants ont bénéficié d'une A.E.D pour 135 familles.

La moyenne d'enfants pris en charge par famille est de 1,74.

IV.3.4.1. Répartition géographique des A.E.D.



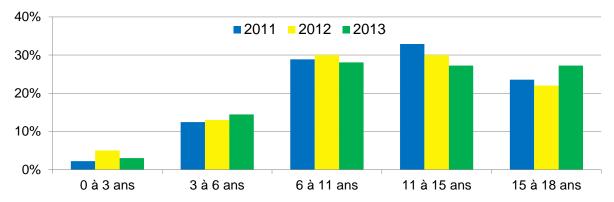
Répartition géographique des 235 mesures :

- 77 % des enfants suivis, soit 181 enfants demeurent à Corbeil-Essonnes.
- 5 % soit 11 enfants sont domiciliés à Villabé.
- 5 % (12 enfants) résident à St-Pierre-du-Perray.
- 3 % (8 enfants) sont originaires de St-Germain-lès-Corbeil.

## IV.3.4.2. Age et sexe des enfants présents

Nombre total de filles : 108, soit 46 % des A.E.D.

Nombre total de garçons : 127, soit 54 % des A.E.D.



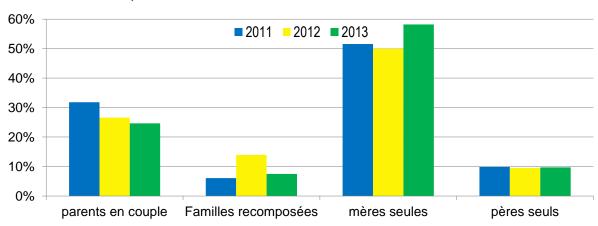
L'âge est calculé au 31.12.2013

En 2013, 54% des enfants bénéficiant d'une A.E.D ont entre 11 et 18 ans.

La part des collégiens et des lycéens est identique soit 27 % des mesures (128 enfants).

Le nombre d'enfants pris en charge dans le cadre de la prévention précoce pour des enfants de 0 à 6 ans reste faible.41 enfants de cette tranche d'âge ont bénéficié d'une A.E.D. cette année, soit seulement 17% de l'ensemble des enfants suivis.

IV.3.4.3. Situations parentales



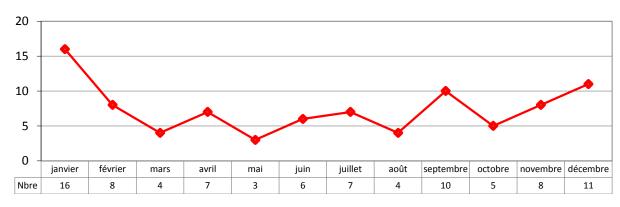
- Les familles monoparentales pour lesquelles les parents élèvent seuls leur(s) enfant(s) constituent 67 % des familles auprès desquelles nous intervenons.
- La proportion des mères vivant seules avec leur(s) enfants(s) reste largement majoritaire. Elle représente 57% du nombre des familles suivies en 2013.
- Dans 10 % des A.E.D. les pères vivent seuls avec leur(s) enfant(s).
- La part des parents vivant en couple représente 25% des situations suivies.
- Le pourcentage de familles recomposées est de 7 %. Nous comptabilisons les recompositions familiales à partir du moment où le conjoint du parent vit au domicile familial et participe à l'éducation de(s) l'enfant(s).

## IV.3.5. Les sorties

CORBEIL- ESSONNES		mbre d'enfan is durant l'anr		Nombre de familles sorties durant l'année			
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
	84	91	89	42	49	47	

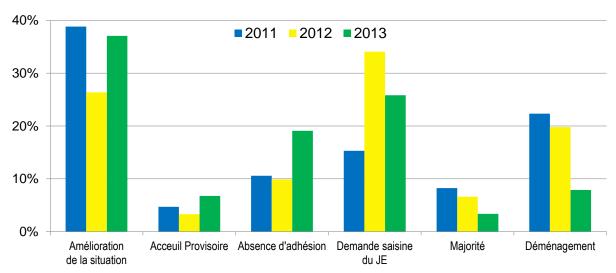
Il y a eu 89 arrêts de mesures d'A.E.D en 2013 représentant 47 familles soit un taux de rotation de 38 % par rapport à l'effectif annuel.

IV.3.5.1. Evolution mensuelle du nombre d'arrêts d'A.E.D en 2013



La durée moyenne des A.E.D sorties en 2013 est de 1 an et 9 mois.

IV.3.5.2. Motifs des arrêts de l'A.E.D



- En 2013, 37 % des arrêts d'A.E.D sont liés à une amélioration de la situation de l'enfant ou à un accord avec la famille, soit pour 33 enfants.
- 17 A.E.D. se sont interrompues en raison d'une absence d'adhésion des familles, soit 19%.
- 23 fins de prises en charge ont donné lieu à une demande de saisine des autorités judiciaires, soit pour 26 % des arrêts. 2 O.P.P., 3 M.J.I.E. et 7 A.E.M.O ont été prononcées.
- 7 A.E.D. se sont arrêtées suite à un déménagement des familles.
- 6 fins de mesures sont liées à des placements d'adolescents pour des Accueils Provisoires.
- 3 fins de mesures ont concerné des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité.

Malik AÏSSAOUI Chef de service

# IV.4. S.A.E.M.F. DE GRIGNY

### IV.4.1. Activité de l'antenne – Journées réalisées

GRIGNY	PREVUE	REALISEE	ECART	%
2013	74 044	67 801	-6 243	-8.43%

L'activité du service est calculée en fonction d'un accordé à 98%, pour 9 postes éducatifs à temps plein. Elle a été déficitaire durant tous les douze mois de l'année.

### IV.4.2. Situations adressées

#### IV.4.2.1. Nombre de situations adressées

	Nombre d'enfants			Nombre de familles			Moyenne d'enfants signalés par famille		
GRIGNY	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	112 114		119	70	76	73	1,60	1,50	1,63

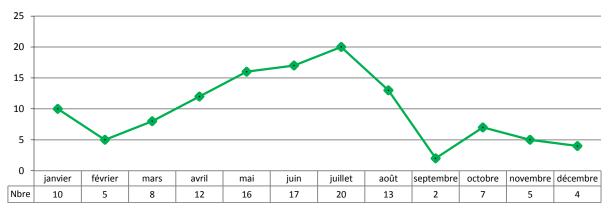
Le nombre d'enfants orientés vers le service est en augmentation sur la période 2011/2013. Par contre, celui des familles est en diminution par rapport à 2012.

La moyenne d'enfants signalés par famille est de 1.63 en 2013.

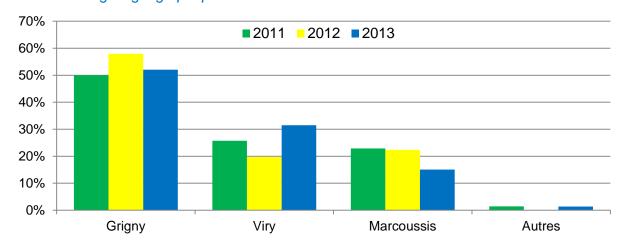
Sur les 73 familles adressées à l'antenne, la proposition de la mise en place d'une A.E.D. faisait suite à une Information Préoccupante pour 41 d'entre elles, soit 56% de l'ensemble.

### IV.4.2.2. Evolution mensuelle du nombre de demandes en 2013

Comme les années précédentes, l'étude de l'évolution des demandes mensuelles fait apparaître une hausse sensible des orientations sur la période mai-juin-juillet, (53 demandes sur les trois mois sur un total de 119).



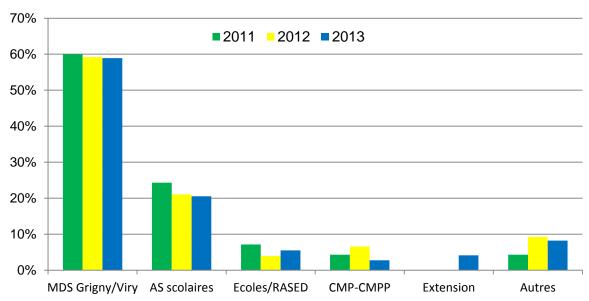
IV.4.2.1. Origine géographique des familles adressées



73 familles ont été orientées en 2013, correspondant à 119 enfants.

En 2013, nous notons une baisse des orientations venant du secteur de Marcoussis. 84% des demandes nous ont été transmises pour des situations originaires du secteur de la M.D.S. de Grigny / Viry

IV.4.2.2. Origine des demandes d'A.E.D.



- Sur les 73 familles orientées vers notre service, 38 l'ont été par la M.D.S de Grigny/Viry (52%) et 5 par la M.D.S de Marcoussis (7%).
- 15 demandes émanent des assistantes sociales scolaires, soit 21%.
- Les orientations venant des centres de soins, CMP/CMPP, ne représentent que 2 demandes cette année, soit 3%.
- 5 familles ont été orientées par d'autres partenaires : M.D.S. de Saint Geneviève des Bois,
  M.D.S. d'Athis-Mons, le centre de Psycho Traumatologie, l'Institut National des Jeunes
  Aveugles et le centre de loisirs.
- 1 famille a été adressée par l'antenne de Savigny suite à un déménagement.

### IV.4.2.3. Orientation des demandes d'A.E.D.

- En 2013, l'Aide Educative à Domicile a pu s'engager pour 58% des situations adressées, soit 69 enfants et 44 familles.
- 20% des situations orientées n'ont pu aboutir à la mise en place de l'A.E.D, (24 enfants), soit parce que les parents n'ont pas répondu aux propositions de rencontre, soit parce qu'ils ont refusé l'intervention éducative. Ces situations classées sans suite ont fait l'objet d'un retour d'information à l'Inspectrice Enfance.
- Au 31 décembre 2013, nous comptabilisons 26 enfants orientés pour lesquels la mesure d'A.E.D n'avait pas pu encore démarrer, soit 22%.

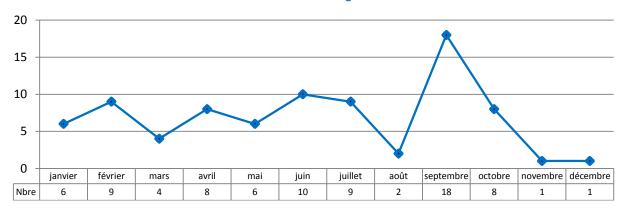
## IV.4.3. Les admissions

GRIGNY	Nombre d'enfants admis			Nombre de familles admises			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	88	93	82	49	47	45	1,80	1,98	1,82

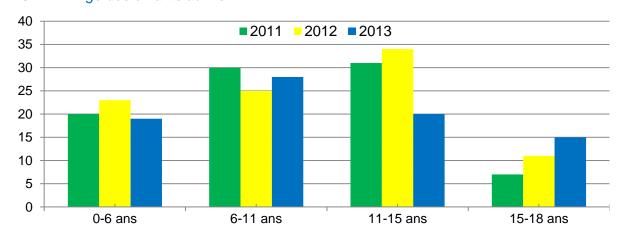
En 2013, 82 enfants ont été admis à l'antenne de Grigny.

Le taux de rotation des enfants admis est de à 31%

IV.4.3.1. Evolution mensuelle du nombre d'A.E.D signées en 2013

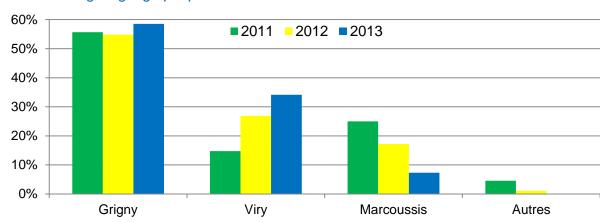


IV.4.3.2. Age des enfants admis



Sur les 82 enfants admis, 44 sont des garçons (54%) et 38 des filles (46%).

IV.4.3.3. Origine géographique des admissions



Nous avons admis en 2013 :

- 48 enfants habitant Grigny, soit 47%.
- 28 enfants originaires de Viry-Châtillon, soit 34%.
- 6 enfants domiciliés sur le territoire de la M.D.S. de Marcoussis, soit 4%.

Cette année, le nombre d'enfants admis domiciliés sur le secteur géographique de la M.D.S de Grigny / Viry augmente pour atteindre 93% de l'ensemble. Il représentait 70% en 2011.

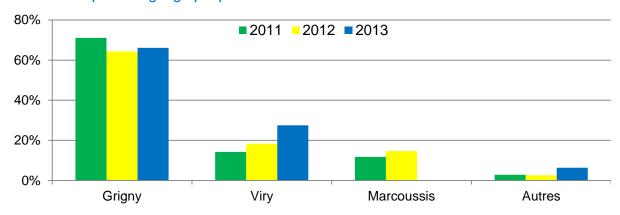
IV.4.4. Familles et enfants suivis

	Nombre d'enfants suivis durant l'année				ore de fai s durant l		Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
GRIGNY	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	280	300	263	171	183	164	1,64	1,64	1,60

En 2013, 263 enfants ont bénéficié d'une A.E.D. pour 164 familles.

La moyenne d'enfants pris en charge par famille est de 1,60.

IV.4.4.1. Répartition géographique des A.E.D



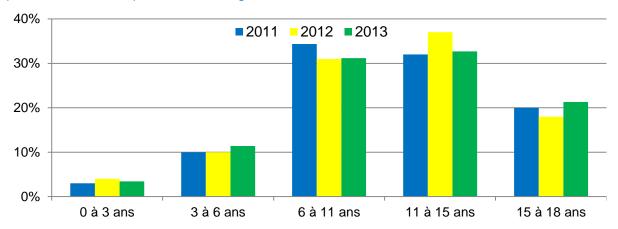
- 59% des enfants suivis, (156 enfants) habitent Grigny.
- 25% (65 enfants) sont domiciliés à Viry-Châtillon.
- 10% (27 enfants) sont originaires du territoire de la M.D.S. de Marcoussis.
- 6% (15 enfants) sont domiciliés sur des communes à proximité de Grigny.

84% des enfants suivis en 2013 sont originaires du secteur géographique de la M.D.S de Grigny / Viry, soit 221 enfants.

## IV.4.4.2. Age et sexe des enfants présents

Nombre total de filles : 102, soit 39% des A.E.D. Nombre total de garçons : 161, soit 61% des A.E.D.

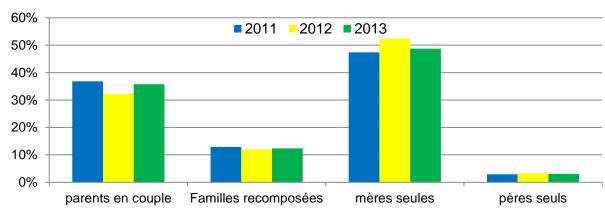
## Répartition des A.E.D par tranches d'âges



L'âge est calculé au 31 décembre 2013.

- En 2013, 64% des enfants suivis ont entre 6 et 15 ans.
- Le nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans reste stable et représente 31% de l'ensemble (82 enfants).
- Les collégiens âgés de 11 à 15 ans sont en baisse et représentent 33% de l'ensemble (86 jeunes).
- Le nombre d'enfants pris en charge dans le cadre de la prévention précoce pour des enfants de 0 à 6 ans reste faible et identique aux années précédentes.

IV.4.4.3. Situations parentales



La situation parentale des 163 familles suivies se décline de la façon suivante :

- 35% des parents vivent en couple
- 12% de familles recomposées (nous comptabilisons les recompositions familiales à partir du moment où le conjoint du parent vit au domicile familial et participe à l'éducation de(s) l'enfant(s)).
- 48% de mères vivant seules et 3% de pères seuls.

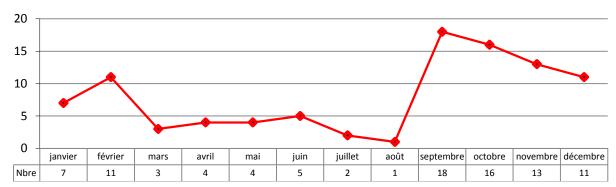
# IV.4.5. Les sorties

GRIGNY	_	mbre d'enfa is durant l'an		Nombre de familles sorties durant l'année			
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
	74	117	95	42	66	44	

En 2013, 95 arrêts de mesure d'A.E.D. ont été réalisés, soit 39.12% de l'effectif total. Ces arrêts ont concerné 44 familles

Le taux de rotation des sorties est de 36% cette année, il représentait 39% en 2012 et 26% en 2011.

IV.4.5.1. Evolution mensuelle du nombre d'arrêts d'A.E.D en 2013

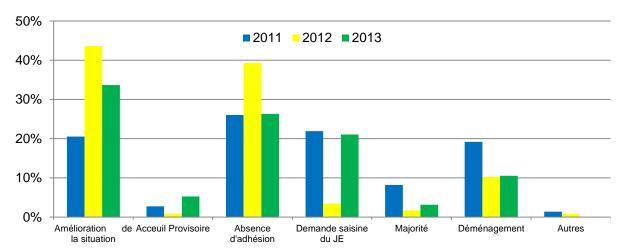


Le nombre d'enfants sortis est irrégulier et pas toujours prévisible car pour certains les arrêts de mesure ont eu lieu avant la date d'échéance.

La durée moyenne des enfants sortis est de 2 ans en 2013.

- 52% des arrêts de mesure concernent des enfants suivis depuis moins de 2 ans.
- 31% d'entre eux concernent des A.E.D qui se sont déroulées entre 2 et 4 ans.
- 18% des arrêts concernent des enfants ayant été suivis plus de 4 ans.

IV.4.5.2. Motifs des arrêts de l'A.E.D



En 2013, les 95 fins de mesure d'A.E.D se déclinent de la façon suivante :

- 32 arrêts sont liés à une amélioration de la situation de l'enfant, soit 34%.
- 25 mesures d'A.E.D se sont interrompues du fait d'une absence d'adhésion des familles aux propositions du service (26%).
- 20 mesures d'A.E.D ont pris fin suite à une demande de saisine des autorités judiciaires, soit 21%. Ce chiffre est en nette progression.
- 10 mesures se sont arrêtées pour cause de déménagement des familles (11%).
- 5 fins de mesure sont liées à des placements d'adolescents dans le cadre de l'Accueil Provisoire (5%).
- 3 fins de mesure ont concerné des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité avec qui nous avons tenté de préparer des Contrats Jeunes Majeurs.

Béatrice HANS Chef de service

# IV.5. S.A.E.M.F. DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

# IV.5.1. Activité de l'antenne – Journées réalisées

ST MICHEL	PREVUE	REALISEE	ECART	%
2013	41 136	42 195	+1 059	+2,57%

L'activité du service est calculée en fonction d'un accordé à 98%, pour 5 postes éducatifs à temps plein. Elle est excédentaire en 2013.

## IV.5.2. Situations adressées

#### IV.5.2.1. Nombre de situations adressées

ST MICHEL	Nombre d'enfants			Nombre de familles			Moyenne d'enfants signalés par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	83	83	93	68	63	65	1,22	1,32	1,43

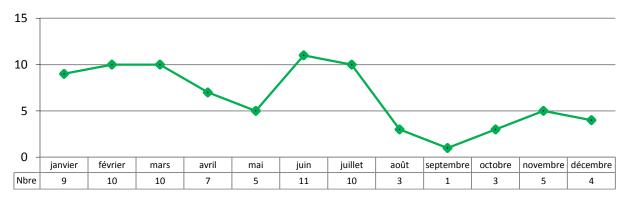
Le nombre de familles, comme celui des enfants orientés vers notre service, est en hausse sur la période 2011/2013.

La moyenne d'enfants signalés par famille est de 1,43 en 2013.

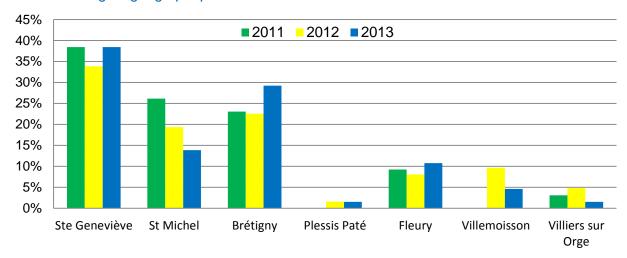
Sur les 65 familles adressées à l'antenne, la proposition de l'Aide Educative à Domicile faisait suite à une Information Préoccupante pour 27 d'entre elles (42%), contre 38 au titre de la prévention (58%).

### IV.5.2.2. Evolution mensuelle du nombre de demandes en 2013

Comme les années précédentes, nous observons une augmentation des orientations sur la période juin-juillet. Nous notons par ailleurs une baisse significative des demandes en fin d'année. Nous continuons d'observer une fluctuation irrégulière des demandes tout au long de l'année.



IV.5.2.3. Origine géographique des familles adressées

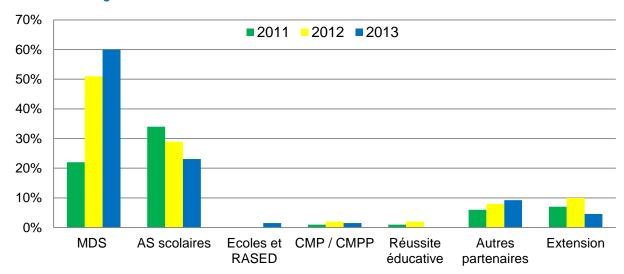


65 familles ont été orientées en 2013, correspondant à 93 enfants.

•	Ste Geneviève	25 familles, soit 38 %
•	Brétigny	19 familles, soit 29 %
•	St Michel	9 familles, soit 14 %
•	Fleury-Mérogis	7 familles, soit 11%
•	Autres villes	5 familles, soit 9%

Les demandes d'A.E.D. relevant de la MDS de Sainte Geneviève est de 55% (56% l'an passé) contre 45% pour Brétigny (44% en 2012).

IV.5.2.4. Origine des demandes d'A.E.D.



Sur les 65 familles orientées vers l'antenne de Saint Michel sur Orge :

- 39 l'ont été par les M.D.S. soit (60%),
- 15 demandes émanent des assistantes sociales scolaires, soit 23%,
- 3 familles ont bénéficié d'une extension de l'A.E.D. pour un ou plusieurs de leurs enfants (4 enfants).
- Les orientations venant des lieux de soins ne représentent qu'une demande, soit 2%.
- Les demandes en provenance des écoles élémentaires restent à la marge avec 1 famille.
- 6 familles ont été adressées vers l'antenne suite à une évaluation sociale réalisée par des partenaires divers tels que l'hôpital Montsouris, une assistante sociale de la CRAMIF, des services d'A.E.M.O.

### IV.5.2.5. Orientation des demandes d'A.E.D.

En 2013, l'A.E.D. a pu s'engager pour 57% des familles adressées (39 familles, 53 enfants).

13 % des demandes (7 familles, 12 enfants) ont été classées sans suite, soit parce que les parents n'ont pas répondu aux propositions de rencontre, soit parce qu'ils ont refusé l'intervention éducative, soit parce qu'ils ont trouvé d'autres solutions par eux-mêmes (internats scolaires, famille élargie...) ou encore parce qu'ils ont déménagé avant la mise en place de la mesure, 2 familles ont été adressées vers les services de l'A.S.E plus à même de répondre à leurs projets (demande de placement). Ces situations classées sans suite ont fait l'objet d'une information à l'Inspectrice Enfance.

Au 31 décembre 2013, nous comptabilisions 28 enfants orientés pour lesquels l'A.E.D. n'avait pas pu démarrer. 12 mesures ont été signées en janvier 2014.

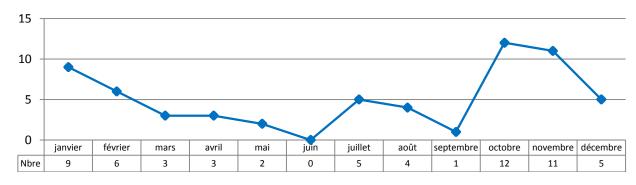
IV.5.3. Les admissions

ST MICHEL	Nombre d'enfants admis			Nombre de familles admises			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	49	59	64	32	41	40	1,53	1,44	1,60

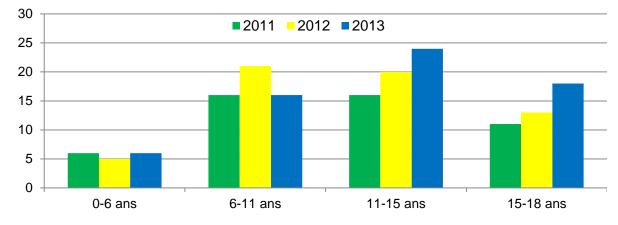
En 2013, 64 enfants ont été admis à l'antenne de Saint Michel sur Orge.

Le taux de rotation des enfants admis est de à 36%

IV.5.3.1. Evolution mensuelle du nombre d'A.E.D signées en 2013

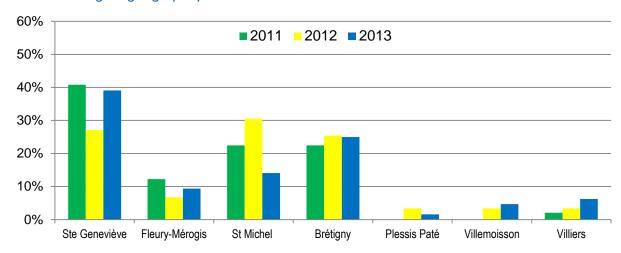


IV.5.3.2. Age des enfants admis



Sur les 64 enfants admis, 43 sont des garçons (67%) et 21 des filles (33%).

IV.5.3.3. Origine géographique des admissions



Nous avons admis en 2013 :

- 25 enfants habitant Sainte Geneviève des Bois, soit 39% de l'ensemble.
- 16 enfants habitants Brétigny sur Orge, soit 25% de l'ensemble.
- 9 enfants habitants Saint Michel sur Orge, soit 14% de l'ensemble.
- 6 enfants habitants Fleury-Mérogis, soit 9% de l'ensemble.
- 4 enfants habitants Villiers sur Orge, soit 6% de l'ensemble.
- 3 enfants habitants Villemoisson sur Orge, soit 5% de l'ensemble
- 1 enfant habitant Le Plessis-Pâté, soit 2% de l'ensemble.

En 2013, le nombre d'enfants admis originaires des secteurs géographiques rattachés à la M.D.S. de Sainte Geneviève des Bois redevient majoritaire, avec 59% de l'ensemble, soit 38 enfants.

La part des admissions venant du territoire de la M.D.S de Brétigny sur Orge représente 41% des entrées, soit 26 enfants.

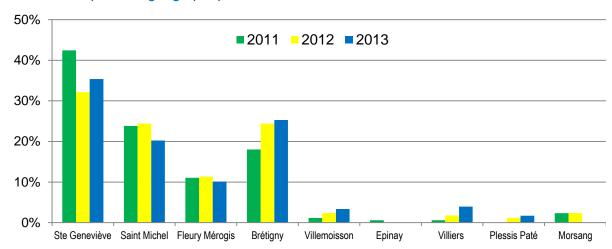
## IV.5.4. Familles et enfants suivis

ST MICHEL	Nombre d'enfants suivis durant l'année			Nombre de familles suivies durant l'année			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	172	168	178	108	112	117	1,59	1,49	1,52

En 2013, 178 enfants ont bénéficié d'une A.E.D pour 117 familles.

La moyenne d'enfants pris en charge par famille est de 1,52.

IV.5.4.1. Répartition géographique des A.E.D.



Répartition géographique des 178 mesures :

- 35% des enfants suivis, (63 enfants) habitent Sainte Geneviève des Bois.
- 25% (45 enfants) sont originaires de Brétigny sur Orge.
- 20% (36 enfants) sont domiciliés à Saint Michel sur Orge.
- 10% (18 enfants) résident à Fleury-Mérogis.
- 4% (7 enfants) résident sur la commune de Villiers sur Orge.
- 3% (6 enfants) habitent sur la commune de Villemoisson sur Orge.
- 2% (3 enfants) habitent sur la commune du Plessis Pâté

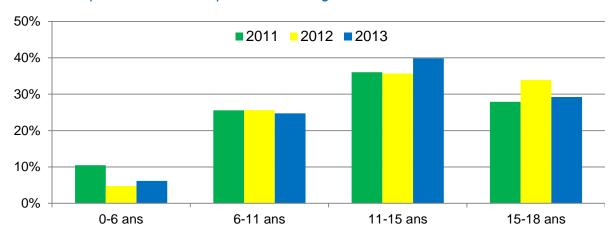
53% des enfants suivis en 2013 sont originaires des secteurs géographiques rattachés à la M.D.S. de Sainte Geneviève des Bois. 47% sur le secteur de la M.D.S. de Brétigny sur Orge

# IV.5.4.2. Age et sexe des enfants présents

Nombre total de filles : 64, soit 36% des A.E.D.

Nombre total de garçons : 114, soit 64% des A.E.D.

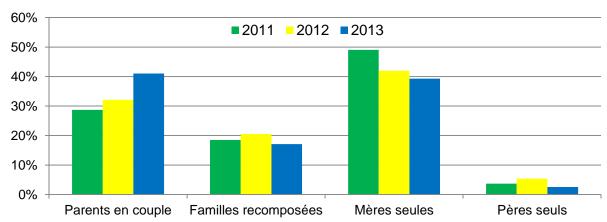
IV.5.4.3. Répartition des A.E.D par tranches d'âges



L'âge est calculé au 31.12.2013

- En 2013, 69% des jeunes suivis ont entre 11 et 18 ans.
- La part des collégiens âgés de 11 à 15 ans augmente et reste majoritaire avec 40% de l'ensemble, (71 enfants).
- Les grands adolescents âgés de 15 à 18 ans ont diminué mais représentent encore 29% de l'ensemble (52 jeunes).
- Les enfants d'âge primaire sont stables par rapport à 2012 et représentent 25% des jeunes suivis (44 enfants).
- Le nombre d'enfants pris en charge dans le cadre de la prévention précoce pour des enfants de 0 à 6 ans reste faible. 11 enfants de cette tranche d'âge ont bénéficié d'une A.E.D. cette année, soit seulement 6% de l'ensemble des enfants suivis.

IV.5.4.4. Situations parentales



Les familles monoparentales dans lesquelles les parents élèvent seuls leur(s) enfant(s) forment 42% de l'ensemble des familles auprès desquelles nous intervenons.

- La proportion des mères vivant seules avec leur(s) enfants(s) baisse mais reste importante. Elle constitue 39% du nombre des familles suivies en 2013 soit 46 familles.
- Dans 3% des A.E.D. les pères vivent seuls avec leur(s) enfant(s), soit 3 familles.

La part des parents vivant en couple est en augmentation en 2013 et représente 41% des situations suivies. (48 familles).

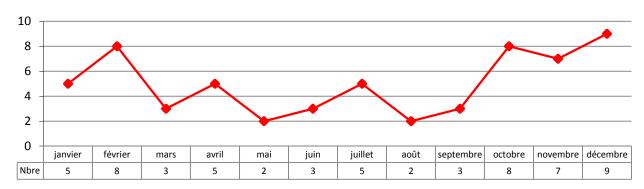
Le pourcentage de familles recomposées est de 17%. Nous comptabilisons les recompositions familiales à partir du moment où le conjoint du parent vit au domicile familial et participe à l'éducation de(s) l'enfant(s).

### IV.5.5. Les sorties

OT MICHEL	No	ombre d'enfai sortis	nts	Nombre de familles sorties			
ST MICHEL	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
	63	54	60	38	30	37	

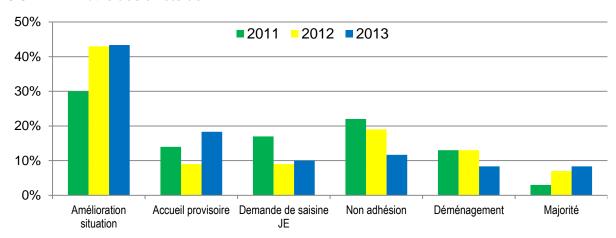
En 2013, 60 fins de prise en charge ont été réalisées, soit 34% de l'effectif total. Ces arrêts ont concerné 37 familles.

IV.5.5.1. Evolution mensuelle du nombre d'arrêts d'A.E.D en 2013



En 2013, la durée moyenne d'accompagnement est de 2 ans et 5 mois.

IV.5.5.2. Motifs des arrêts de l'A.E.D.



En 2013, sur les 60 fins de mesure :

- 43% sont liées à une amélioration de la situation de l'enfant ou à un accord avec la famille concernant une fin de mesure. Ces arrêts concernent 26 enfants.
- 11 arrêts sont liées à des placements dans le cadre d'un Accueil Provisoire soit 18%.
- 7 A.E.D. se sont interrompues du fait d'une absence d'adhésion des familles aux propositions du service, soit 12% de l'ensemble des arrêts.
- 6 fins de prise en charge ont donné lieu à une demande de saisine des autorités judiciaires, soit pour 10% des arrêts. 2 O.P.P. et 4 A.E.M.O. ont été prononcées par le magistrat.
- 5 A.E.D. se sont arrêtées pour cause de déménagement des familles soit 8%.
- 5 fins de mesures ont concerné des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité soit 8%.

Guillaume BOISEAU Chef de service

# IV.6. S.A.E.M.F. DE SAVIGNY-SUR-ORGE

#### IV.6.1. Activité de l'antenne – Journées réalisées

SAVIGNY	PREVUE	REALISEE	ECART	%
2013	41 136	41 165	+ 29	+ 0,07%

L'activité du service est calculée en fonction d'un accordé à 98%, pour 5 postes éducatifs à temps plein. Elle est légèrement excédentaire en 2013.

### IV.6.2. Situations adressées

SAVIGNY	Nombre d'enfants			Nombre de familles			Moyenne d'enfants signalés par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	83	95	96	60	68	65	1,38	1,40	1,48

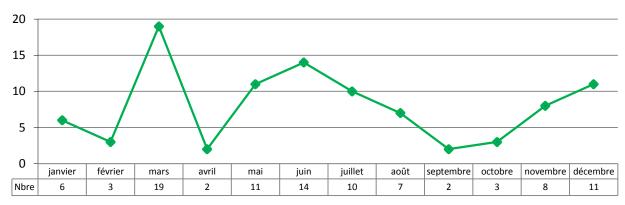
Le nombre de familles et celui des enfants orientés vers l'antenne sont légèrement en hausse sur la période 2011/2013.

La moyenne d'enfants signalés par famille est de 1,48 en 2013.

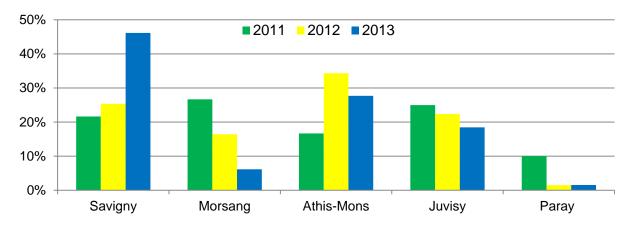
Sur les 65 familles adressées à l'antenne, 34 d'entre elles l'ont été dans le cadre de la prévention (52%) et 31 suite à une Information Préoccupante (48%).

#### IV.6.2.1. Evolution mensuelle du nombre de demandes en 2013

Comme les années précédentes, l'étude de l'évolution des demandes mensuelles fait apparaître une hausse sensible des orientations sur la période mai-juillet, (35 demandes sur ces trois mois).



IV.6.2.2. Origine géographique des familles adressées

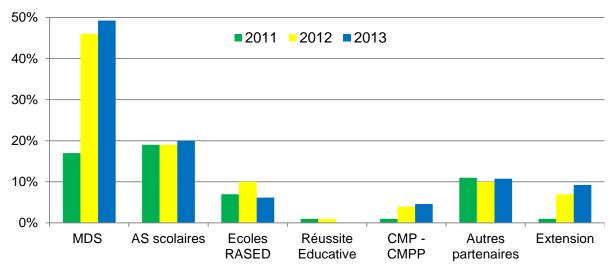


65 familles ont été orientées en 2013, correspondant à 96 enfants.

•	Savigny	30 familles, soit 46 %
•	Athis	18 familles, soit 28 %
•	Juvisy	12 familles, soit 18 %
•	Morsang	4 familles, soit 6 %
•	Parav	1 famille soit 2 %

52% des demandes émanent de la M.D.S. de Savigny-sur-Orge. 48% émanent de la M.D.S. d'Athis-Mons

IV.6.2.3. Origine des demandes d'A.E.D.



Sur les 65 familles orientées vers l'antenne de Savigny :

- 19 l'ont été par la M.D.S. de Savigny (29%) et 13 par la M.D.S. d'Athis-Mons (20%).
- 13 demandes émanent des assistantes sociales scolaires, soit 20%.
- 6 familles ont bénéficié d'une extension de l'A.E.D. pour un ou plusieurs de leurs enfants (11 enfants).
- Les demandes en provenance des écoles élémentaires restent peu nombreuses avec 4 familles.
- Les orientations venant des lieux de soins ne représentent que 3 demandes.
- 6 familles ont été adressées vers l'antenne par divers partenaires tels que le centre de surdité de Massy, la M.D.S. de Corbeil-Essonnes, une enquêtrice sociale auprès du J.A.F., l'Association Médiane, une assistante sociale de la C.A.F., ou encore suite à un soit transmis du Procureur.

### IV.6.2.4. Orientation des demandes d'A.E.D.

En 2013, l'A.E.D. a pu s'engager pour 54% des familles adressées (35 familles, 54 enfants).

18 % des demandes ont été classées sans suite, soit parce que les parents n'ont pas répondu aux propositions de rencontre, soit parce qu'ils ont refusé l'A.E.D, soit parce qu'ils ont trouvé d'autres solutions par eux-mêmes, (internats scolaires, famille élargie...) ou encore suite à des déménagements avant le début de la mesure (3 familles ont été adressées vers une autre antenne du S.A.E.M.F). Ces situations classées sans suite ont fait l'objet d'une information à l'Inspectrice Enfance.

Au 31 décembre 2013, nous comptabilisons 23 enfants orientés pour lesquels l'A.E.D. n'avait pas pu démarrer. 8 mesures ont été signées en janvier 2014.

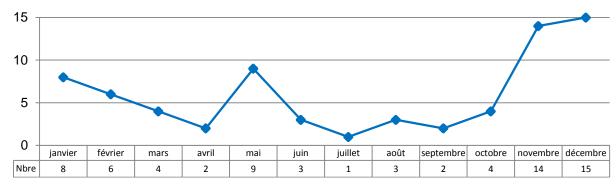
IV.6.3. Les admissions

SAVIGNY	Nombre d'enfants admis			Nombre de familles admises			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	48 63		71	32	44	41	1,50	1,43	1,73

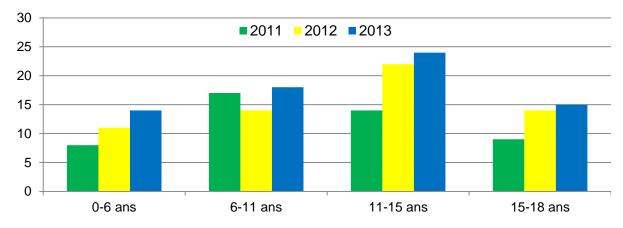
En 2013, 71 enfants ont été admis à l'antenne de Savigny.

Le taux de rotation des enfants admis est de à 38,38%

IV.6.3.1. Evolution du nombre d'A.E.D signées en 2013

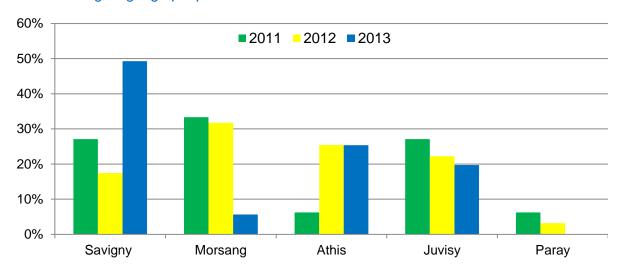


IV.6.3.2. Age des enfants admis



Sur les 71 enfants admis, 36 sont des garçons (51%) et 35 des filles (49%).

IV.6.3.3. Origine géographique des admissions



Nous avons admis en 2013 :

- 35 enfants habitant Savigny sur Orge, soit 49% de l'ensemble.
- 18 enfants originaires d'Athis-Mons, soit 25%.
- 14 jeunes Juvisiens, (20%).
- 4 enfants de Morsang sur Orge, (6%).

En 2013, le nombre d'enfants admis originaires des secteurs géographiques rattachés à la M.D.S. de Savigny sur Orge redevient majoritaire, avec 55% de l'ensemble, soit 39 enfants.

La part des admissions venant du territoire de la M.D.S d'Athis-Mons représente 45% des entrées, soit 32 enfants.

IV.6.4. Familles et enfants suivis

SAVIGNY	Nombre d'enfants suivis durant l'année			Nombre de familles suivies durant l'année			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	175	164	185	114	115	117	1,54	1,43	1,58

En 2013, 185 enfants ont bénéficié d'une A.E.D pour 117 familles.

La moyenne d'enfants pris en charge par famille est de 1,58.

IV.6.4.1. Répartition géographique des A.E.D



Répartition géographique des 185 mesures :

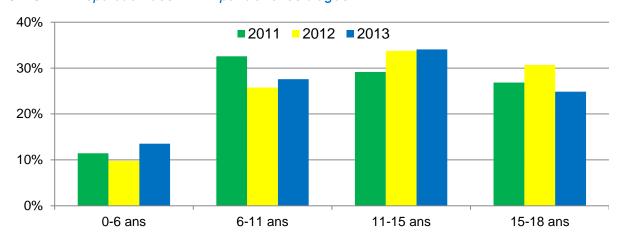
- 31% des enfants suivis (57 enfants) habitent Savigny.
- 26% (48 enfants) sont domiciliés à Morsang sur Orge.
- 23% (43 enfants) résident à Athis-Mons.
- 19% (35 enfants) sont originaires de Juvisy sur Orge.
- 1% (2 enfants) habitent à Paray Vieille Poste.

57% des enfants suivis en 2013 sont originaires des secteurs géographiques rattachés à la M.D.S. de Savigny sur Orge, soit 105 enfants. 43% des enfants suivis sont domiciliés sur le secteur de la M.D.S. d'Athis-Mons, soit 80 enfants.

#### IV.6.4.2. Age et sexe des enfants présents

Nombre total de filles: 88, soit 48% des A.E.D - Nombre total de garçons: 97, soit 52% des A.E.D.

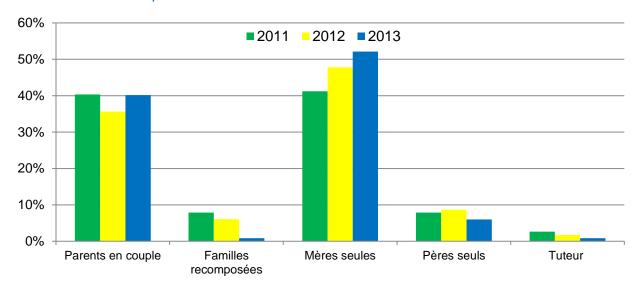
IV.6.4.3. Répartition des A.E.D par tranches d'âges



L'âge est calculé au 31 décembre 2013.

- En 2013, 59% des jeunes suivis ont entre 11 et 18 ans.
- La part des collégiens âgés de 11 à 15 ans reste stable et majoritaire avec 34% de l'ensemble, (63 enfants).
- Les enfants d'âge primaire ont légèrement augmenté par rapport à 2012 et représentent 28% des jeunes suivis (51 enfants).
- Les grands adolescents âgés de 15 à 18 ans ont diminué et représente 25% de l'ensemble (46 jeunes).
- Le nombre d'enfants pris en charge dans le cadre de la prévention précoce pour des enfants de 0 à 6 ans reste faible. 25 enfants de cette tranche d'âge ont bénéficié d'une A.E.D. cette année, soit seulement 14% de l'ensemble des enfants suivis.

IV.6.4.4. Situations parentales



Les familles monoparentales dans lesquelles les parents élèvent seuls leur(s) enfant(s) forment 58% de l'ensemble des familles auprès desquelles nous intervenons.

- La proportion des mères vivant seules avec leur(s) enfants(s) reste largement majoritaire. Elle constitue 52% du nombre des familles suivies en 2013.
- Dans 6% des A.E.D. les pères vivent seuls avec leur(s) enfant(s).

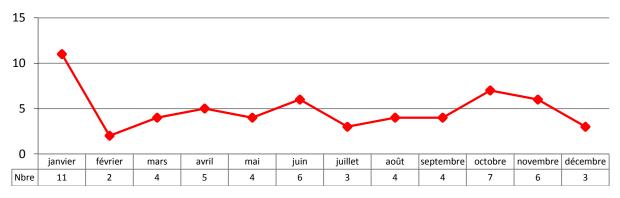
La part des parents vivant en couple représente 40% des situations. Le pourcentage de familles recomposées est de 1%. Nous comptabilisons les recompositions familiales à partir du moment où le conjoint du parent vit au domicile familial et participe à l'éducation de(s) l'enfant(s).

IV.6.5. Les sorties

211/2111/	_	mbre d'enfar s durant l'an		Nombre de familles sorties durant l'année			
SAVIGNY	2011	2012	2013	2011	2012	2013	
	75	50	59	43	40	37	

En 2013, 59 fins de prise en charge ont été réalisées, soit 31.89% de l'effectif total. Ces arrêts ont concerné 37 familles.

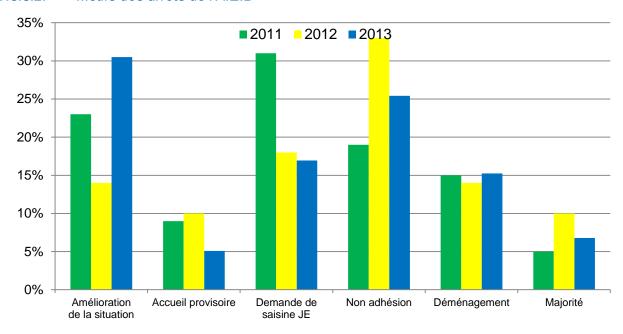
IV.6.5.1. Evolution mensuelle du nombre d'arrêts d'A.E.D en 2013



La durée moyenne des A.E.D à l'antenne de Savigny est de 1 an et 7 mois en 2013.

- 80% des A.E.D terminées ont duré moins de 2 ans.
- 17% des mesures se sont poursuivies entre 2 à 4 ans.
- 3% des A.E.D ont été renouvelées plus de 4 ans.

IV.6.5.2. Motifs des arrêts de l'A.E.D



En 2013, sur les 59 fins de mesure,

- 31% sont liés à une amélioration de la situation de l'enfant ou à un accord avec la famille concernant une fin de mesure. Ces arrêts concernent 18 enfants.
- 15 A.E.D. se sont interrompues du fait d'une absence d'adhésion des familles aux propositions du service, soit 25% de l'ensemble des arrêts.
- 10 fins de prise en charge ont donné lieu à une demande de saisine des autorités judiciaires, soit pour 17% des arrêts. 4 O.P.P. et 2 A.E.M.O. ont été prononcées par le magistrat.
- 9 A.E.D. se sont arrêtées pour cause de déménagement des familles. Nous avons sollicité, en accord avec les familles, la poursuite de la mesure éducative dans leur nouveau lieu d'habitation pour 3 d'entre-elles (6 enfants).
- 3 fins de mesures sont liées à des placements d'adolescents négociés avec les parents, dans le cadre d'un accueil provisoire.
- 4 fins de mesures ont concerné des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité.

Corinne COUDRAY L'ANTON Chef de service

# IV.7. S.A.E.M.F. DE VIGNEUX-SUR-SEINE

#### IV.7.1. Activité de l'antenne – Journées réalisées

VIGNEUX	PREVUE	REALISEE	ECART	%
2013	57 590	58 541	+951	+1,65%

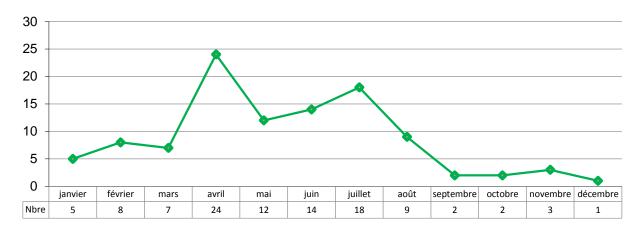
L'activité réalisée sur l'antenne de Vigneux en 2013 est en nette augmentation par rapport aux deux années précédentes (+6,9 % par rapport à 2012 et +17,9% par rapport à 2011). Elle témoigne de la reprise d'activité progressive après une année 2011 pour laquelle peu de situations nous avaient été adressées.

Ainsi, l'antenne de Vigneux enregistre pour l'année 2013 un léger excédent au regard de l'activité acceptée et malgré des mouvements de personnel (départ d'une salariée remplacé dans un premier temps par un 0,8 ETP, départ en retraite de la Directrice et remplacement par un Chef de service, deux temps partiels à 0,9 ETP sur le dernier trimestre 2013 du fait de l'application des dispositions conventionnelles au bénéfice de salariées enceintes).

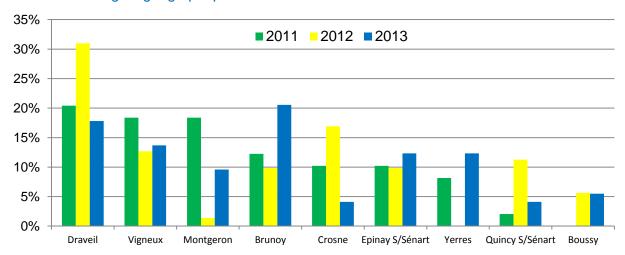
## IV.7.2. Situations adressées

	Nombre d'enfants			Nombre de familles			Moyenne d'enfants signalés par famille		
VIGNEUX	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	63	113	105	49	71	73	1,29	1,59	1,44

#### IV.7.2.1. Evolution mensuelle du nombre de situations adressées en 2013



IV.7.2.2. Origine géographique des familles adressées

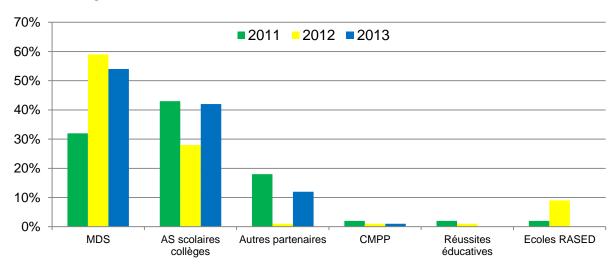


Nous constatons en 2013 un rééquilibrage des origines géographiques des demandes d'A.E.D., la prévalence des demandes de Draveil revenant dans des proportions similaires aux années précédant 2012, au profit de demandes issues de Montgeron, Brunoy et Yerres en particulier.

#### En 2013:

- 53% des demandes d'A.E.D. émanaient du territoire M.D.S. de Brunoy,
- 33% de Draveil,
- 14% de Montgeron.

IV.7.2.3. Origine des demandes d'A.E.D.



Nous notons sur 2012 et 2013 une hausse très significative des demandes d'A.E.D. ayant pour origine les M.D.S. (54% en 2013).

Les demandes d'A.E.D. provenant des Assistantes sociales scolaires représentent 42% et reviennent au niveau de 2011.

#### IV.7.2.4. Orientation des demandes d'A.E.D.

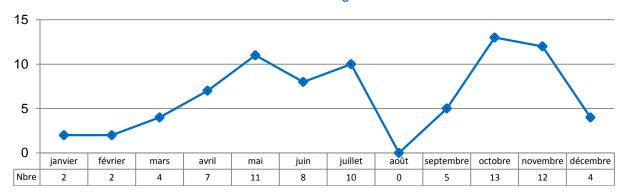
- 63% des demandes d'A.E.D. reçues en 2013 ont été mises en œuvre ;
- 18% des demandes restaient en cours au 31/12/2013.
- 19% avaient été classées sans suite à la même date.

IV.7.3. Les admissions

	Nombre d'enfants admis			Nombre de familles admises			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
VIGNEUX	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	61	104	78	44	56	50	1,39	1,86	1,56

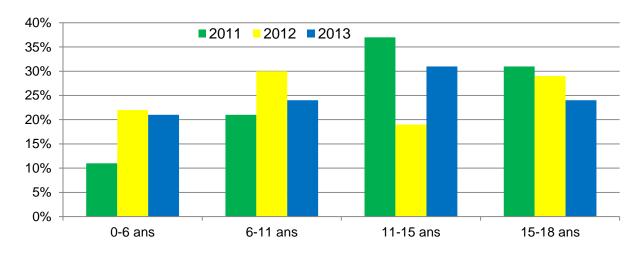
Le taux de rotation des enfants admis est de à 31%

IV.7.3.1. Evolution mensuelle du nombre d'A.E.D signées en 2013



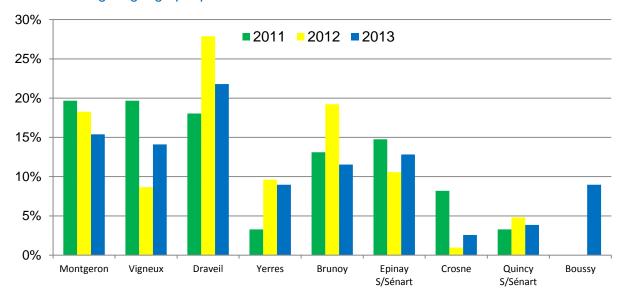
Le début d'année 2013 a bénéficié d'une activité importante en nombre de mesures, ce qui explique le peu de mesures signées sur cette période.

IV.7.3.2. Age des enfants admis



Sur les 78 enfants admis, 51 sont des garçons (65%) et 27 des filles (35%).

IV.7.3.3. Origine géographique des admissions



Nous faisons le constat d'un écart significatif entre les demandes localisées sur Brunoy (qui représentent plus de 20% de l'ensemble) et leur concrétisation en admission (12%).

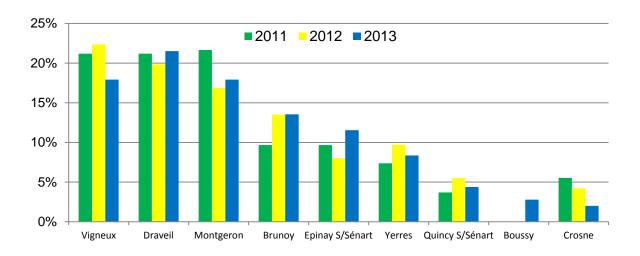
La répartition des admissions par territoire de M.D.S. témoigne d'une baisse légère des situations de Montgeron (-7% sur 3 ans) au profit de Brunoy (+9% sur 3 ans).

En 2013, Brunoy représente ainsi 40% des admissions, contre 36% pour Draveil et 24% pour Montgeron.

IV.7.4. Familles et enfants suivis

VIGNEUX	Nombre d'enfants suivis durant l'année			Nombre de familles suivies durant l'année			Moyenne d'enfants pris en charge par famille		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	218	218 237 <b>251</b>		143	143	158	1,52	1,66	1,59

IV.7.4.1. Répartition géographique des A.E.D.

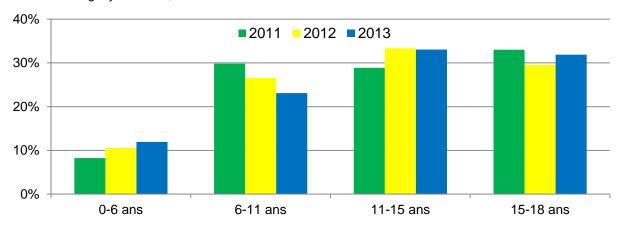


En 2013, 39% des A.E.D. exercées dépendent de la M.D.S. de Draveil, contre 33% pour celles de Brunoy et 28% pour celle de Montgeron.

### IV.7.4.2. Age et sexe des enfants présents

Nombre total de filles: 100, soit 40% des A.E.D.

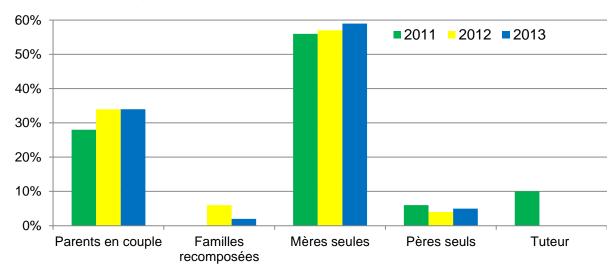
Nombre total de garçons : 151, soit 60% des A.E.D.



L'âge est calculé au 31/12/2013.

Les proportions restent relativement stables par groupe d'âge d'une année sur l'autre.





Nous constatons que les compositions familiales restent relativement homogènes en proportion sur les trois dernières années :

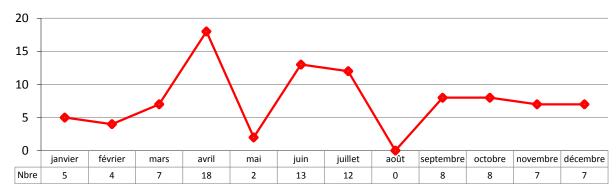
Les familles monoparentales (mères seules ou pères seuls) représentent ainsi 64% familles accompagnées ; les parents en couple représentent un tiers des situations familiales accompagnées.

# IV.7.5. Les sorties

VIGNEUX	_	mbre d'enfar s durant l'an		Nombre de familles sorties durant l'année			
	2011	2012	<b>2013</b> 2011 2012			2013	
	85	64	91	56	36	64	

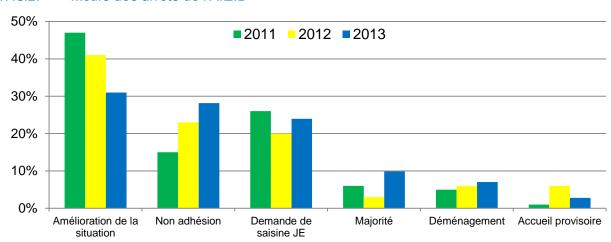
En 2013, 91 fins de prise en charge ont été réalisées, soit 36% de l'effectif total.

IV.7.5.1. Evolution du nombre d'arrêts d'A.E.D en 2013



La durée moyenne de prise en charge des enfants sortis en 2013 à l'antenne de Vigneux est de 1 an et 11 mois en 2013. 50% des enfants sortis en 2013 ont bénéficié d'une prise en charge d'une durée inférieure à 1 an et 5 mois.

IV.7.5.2. Motifs des arrêts de l'A.E.D.



Nous constatons une évolution significative, à la baisse, des arrêts d'AED pour amélioration de la situation ; en parallèle, les motifs de non adhésion et de majorité augmentent. Prenant en compte la baisse de la durée médiane de prise en charge (24 mois en 2011, 20 mois en 2012 et 17 mois en 2013), nous pouvons faire l'hypothèse d'une corrélation étroite entre la dégradation des conditions de sortie de la mesure et le raccourcissement des durées de prise en charge.

Christophe VIOLEAU Chef de service